

Comptes financiers de la Suisse 2005

Novembre 2007

SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIONALE SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK



Banque nationale suisse
Comptes financiers de la Suisse 2005

Editeur

Banque nationale suisse
Statistique
CH-8022 Zurich
Téléphone +41 44 631 31 11

Renseignements

fin@snb.ch

Abonnements, exemplaires isolés et changements d'adresse

Banque nationale suisse, Bibliothèque, case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 44 631 32 84; fax +41 44 631 81 14;
e-mail: library@snb.ch

Langues

Le présent rapport est publié en langues française, allemande et anglaise.

Internet

Les publications de la Banque nationale suisse sont disponibles sur Internet, à l'adresse *www.snb.ch, Publications*.

Impression

Fotorotar AG, CH-8132 Egg/ZH

Copyright

Reproduction et utilisation des chiffres autorisées avec indication de la source

Imprimé en

novembre 2007

ISSN 1662-0917 (version sur papier)
ISSN 1662-0941 (version électronique)

Table des matières

5	Introduction
6	Commentaire des résultats
15	Tableaux
61	Précisions méthodologiques concernant les comptes financiers

Liste des tableaux

Partie commentaire

- 7 1 Stocks des actifs et passifs financiers à fin 2005

Partie tableaux

- 16 T1 Stocks des actifs et passifs financiers
par secteurs à fin 2005
- 20 T2 Stocks des actifs et passifs financiers
des sociétés non financières de 2001 à 2005
- 22 T3 Stocks des actifs et passifs financiers
des sociétés financières de 2001 à 2005
- 24 T4 Stocks des actifs et passifs financiers
de la Banque nationale suisse de 2001 à 2005
- 26 T5 Stocks des actifs et passifs financiers
des banques commerciales de 2001 à 2005
- 28 T6 Stocks des actifs et passifs financiers
des autres établissements financiers de 2001 à 2005
- 30 T7 Stocks des actifs et passifs financiers
des assurances et caisses de pensions de 2001 à 2005
- 32 T8 Stocks des actifs et passifs financiers
des administrations publiques de 2001 à 2005
- 34 T8B Opérations des administrations publiques de 2001 à 2005
- 36 T9 Stocks des actifs et passifs financiers
de la Confédération de 2001 à 2005
- 38 T9B Opérations de la Confédération de 2001 à 2005
- 40 T10 Stocks des actifs et passifs financiers
des cantons de 2001 à 2005
- 42 T10B Opérations des cantons de 2001 à 2005
- 44 T11 Stocks des actifs et passifs financiers
des communes de 2001 à 2005
- 46 T11B Opérations des communes de 2001 à 2005
- 48 T12 Stocks des actifs et passifs financiers
des assurances sociales de 2001 à 2005
- 50 T12B Opérations des assurances sociales de 2001 à 2005
- 52 T13 Stocks des actifs et passifs financiers
des ménages et ISBLSM de 2001 à 2005
- 54 T13B Opérations des ménages et ISBLSM de 2001 à 2005
- 56 T14 Stocks des actifs et passifs financiers
de tous les secteurs suisses de 2001 à 2005
- 58 T15 Stocks des actifs et passifs financiers
du reste du monde de 2001 à 2005

Explication des signes

- 0 Donnée inférieure à la moitié de l'unité utilisée
- . Donnée inconcevable
- .. Aucune donnée disponible actuellement

Introduction

Les comptes financiers de la Suisse montrent l'importance et la structure des actifs et passifs financiers des divers secteurs économiques du pays. La présente publication contient pour la première fois, outre les données relatives aux stocks, publiées depuis l'édition de 2005 des comptes financiers, également celles concernant les flux financiers (opérations), et ce pour les ménages et les administrations publiques. Les données relatives aux opérations des autres secteurs seront disponibles en 2008.

Les comptes financiers font partie intégrante du système des comptes nationaux de la Suisse. Ils ont été établis selon la méthodologie du Système européen des comptes 1995 (SEC95). Ainsi, ils sont compatibles avec les comptes nationaux, qui sont publiés par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et se concentrent sur l'économie réelle, mais aussi avec les comptes financiers des pays de l'UE. Les comptes financiers fournissent à la Banque nationale suisse (BNS) des informations dont elle a besoin pour conduire sa politique monétaire et analyser la stabilité du système financier. Ils servent de base à un large éventail d'analyses économiques destinées aux acteurs de la politique économique et aux marchés financiers.

Les comptes financiers constituent une statistique de synthèse par excellence. Ils regroupent en effet les données provenant de diverses statistiques. Placé sous la direction de la Banque nationale, un groupe de travail réunissant des spécialistes de la BNS et de l'OFS est chargé de dresser ces comptes. Les travaux ne sont pas encore achevés. Dans le cadre de la prochaine étape, le groupe de travail procédera aux calculs des flux financiers pour les autres secteurs. Il est en outre prévu de compléter les comptes financiers par des données sur les stocks des actifs non financiers des secteurs.

Les tableaux de cette publication couvrent les années 2001 à 2005. Sur le site Internet de la Banque nationale, les données sont disponibles à partir de 1999 sous forme de fichiers Excel (www.snb.ch, *Publications*). Les résultats des comptes financiers font en principe l'objet d'un réexamen chaque année et sont, au besoin, adaptés. Certaines données publiées dans la présente publication s'écartent en partie sensiblement de celles qui figuraient dans le précédent rapport. Ces modifications sont commentées dans la partie méthodologique. Les comptes financiers sont publiés avec un décalage relativement important, du fait que plusieurs statistiques de base, nécessaires à leur établissement, sont elles-mêmes disponibles avec un décalage considérable.

La première partie de cette publication présente les résultats des comptes financiers. La deuxième partie comprend des tableaux avec des données plus détaillées. Enfin, la troisième partie décrit la méthodologie régissant l'établissement des comptes financiers.

Commentaire des résultats

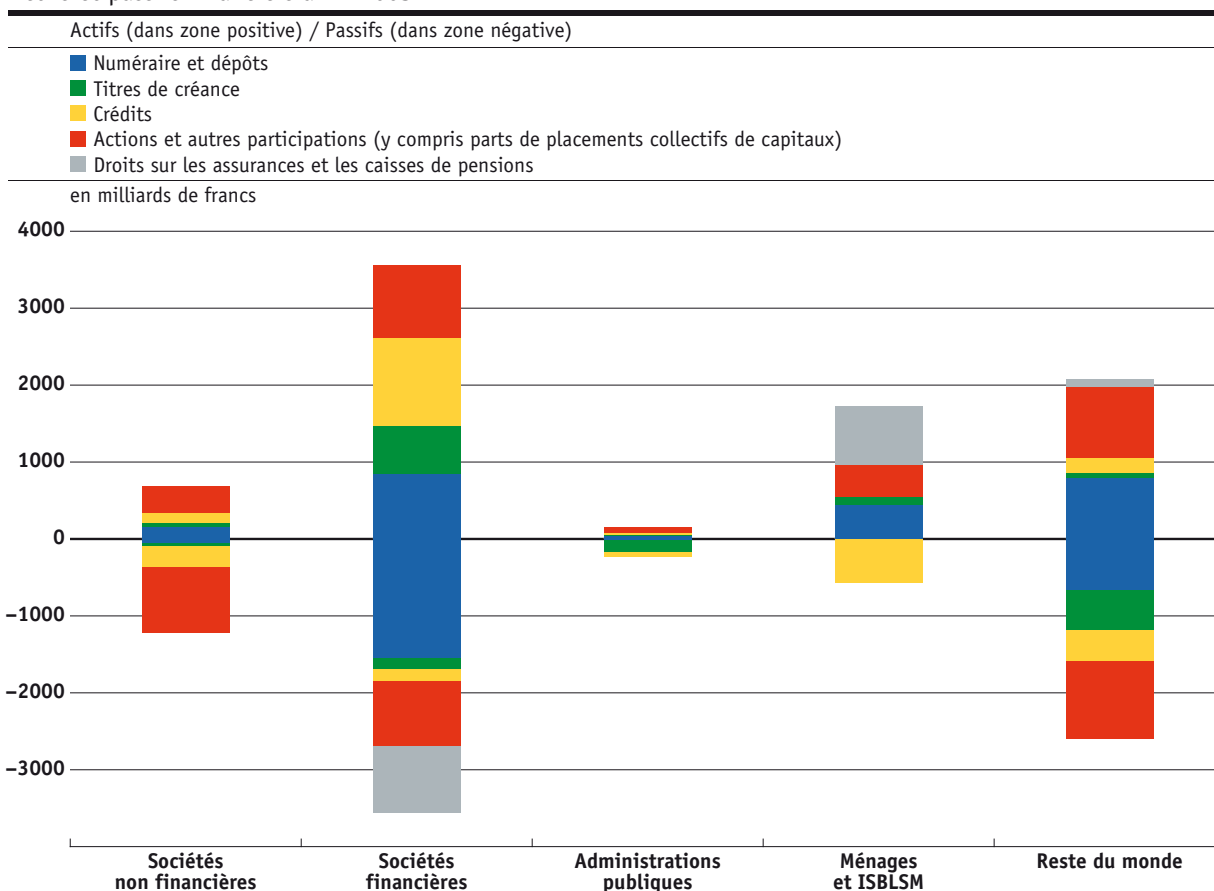
Le graphique 1 et le tableau 1 montrent les stocks des actifs et des passifs financiers par secteurs à fin 2005. Les ménages disposent d'une valeur financière nette élevée. Leurs actifs financiers dépassent nettement leurs passifs. Ils sont constitués principalement de droits sur les assurances et les caisses de pensions. Les sociétés non financières, pour leur part, ont des passifs excédant de beaucoup leurs actifs financiers, car elles doivent financer leurs actifs corporels qui sont considérables. Toutefois, les comptes financiers ne prennent pas en considération les actifs corporels. De même, les administrations publiques (Confédération, cantons, communes et assurances sociales) ont une valeur financière nette négative. Cette dernière est cependant bien moins élevée que celle des sociétés non financières. Le secteur des sociétés financières comprend la Banque nationale, les banques commerciales, les fonds de placement, les sociétés de financement et de gestion de fortune, ainsi que les assurances et les caisses de pensions. Regroupant des entreprises axées sur l'intermédiation financière, ce secteur est celui qui affiche les stocks les plus importants d'actifs et de passifs financiers. Mais sa valeur financière nette est faiblement positive. Les actifs et les passifs élevés du reste du

monde reflètent la forte internationalisation des groupes suisses ainsi que le besoin important en placements de capitaux dû à l'épargne élevée des ménages.

Si l'on considère les passifs de la Suisse, on remarque que le volume sur le marché de titres de créance d'émetteurs résidents est nettement moins élevé que le volume d'actions d'émetteurs résidents. Ce volume restreint des titres de créance s'explique en partie par la dette publique modérée de la Suisse en comparaison internationale. En outre, à ce jour, il n'y a eu en Suisse qu'un nombre limité d'opérations de titrisation de crédits de résidents. La demande de titres de créances en francs est plus importante que l'offre de titres de créance d'émetteurs résidents. Cet écart est partiellement comblé par l'émission d'emprunts en francs suisses pour le compte de débiteurs non résidents. A la fin de 2005, presque la moitié des obligations en francs suisses cotées à la Bourse suisse (SWX) provenaient d'émetteurs non résidents. Contrairement aux titres de créances, le stock d'actions d'émetteurs suisses est élevé, du fait que la Suisse est le pays d'origine de plusieurs grands groupes.

La structure et l'évolution des actifs et passifs financiers des différents secteurs sont commentées plus en détail dans la suite de cette publication.

Graphique 1
Actifs et passifs financiers à fin 2005



Stocks des actifs et passifs financiers à fin 2005
(en milliards de francs)

Tableau 1

	Suisse / secteurs				Total	Reste du monde
	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques	Ménages et ISBLSM		
1. Actifs financiers						
Or monétaire et DTS	.	28	.	.	28	.
Numéraire et dépôts	151	839	32	435	1 457	786
en Suisse	143	218	24	415	800	
à l'étranger	8	621	8	20	657	
Titres de créance	45	629	10	109	792	69
d'émetteurs suisses	13	229	6	30	278	
d'émetteurs étrangers	32	399	4	78	514	
Crédits	130	1 132	28	..	1 290	190
à des débiteurs suisses	..	851	28	..	878	
à des débiteurs étrangers	130	281	0	..	412	
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	323	684	73	233	1 313	846
d'émetteurs suisses	89	182	66	172	509	
d'émetteurs étrangers	234	502	7	61	803	
Parts de placements collectifs de capitaux	28	269	2	184	483	75
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	7	755	762	108
Produits financiers dérivés	..	47	0	..	47	43
Produits structurés¹	6	14	0	30	51	0
Autres comptes à recevoir	39	..	39	..
Total	691	3 642	184	1 746	6 263	2 117
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	44	1 536	7	.	1 586	657
Titres de créance	45	150	153	..	347	514
Crédits	275	152	72	570	1 068	412
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	849	507	.	..	1 355	803
Parts de placements collectifs de capitaux	.	344	.	.	344	214
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	.	870	.	.	870	..
Produits financiers dérivés	..	60	1	..	61	30
Produits structurés¹	.	0	.	.	0	51
Autres comptes à payer	2	..	29	8	39	..
Total	1 214	3 618	262	578	5 671	2 681
3. Valeur financière nette	-523	24	-77	1 168	592	-564

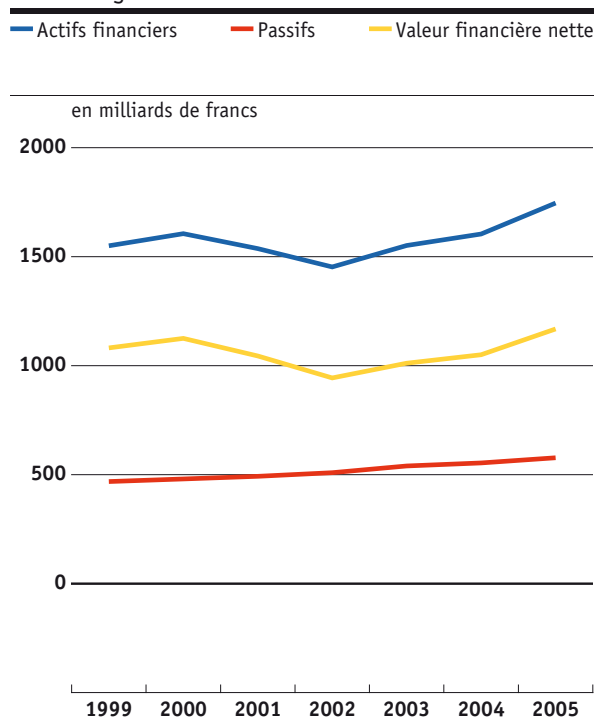
¹ Obligations standardisées dans lesquelles les propriétés de deux ou plusieurs instruments financiers sont combinées pour constituer un nouveau produit (participation, optimisation de la performance et protection du capital). Les produits financiers structurés (*asset backed securities*, *collateralized debt obligations* et produits similaires), pour lesquels l'objet de financement ou le transfert de risque sont déterminants, figurent dans la catégorie «Titres de créances».

Ménages

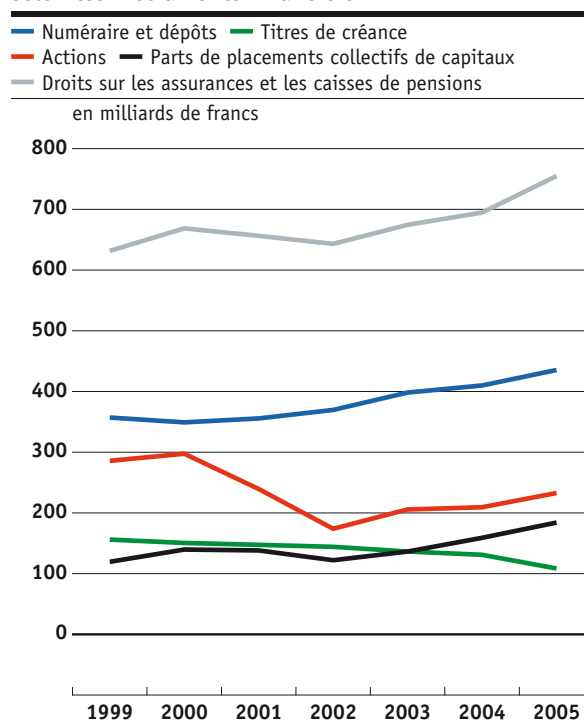
A fin 2005, les actifs financiers des ménages atteignaient 1746 milliards de francs, ce qui représente une progression de 142 milliards de francs par rapport à fin 2004 (graphique 2a). Environ un tiers de cette augmentation résulte d'opérations, et deux tiers s'expliquent par des gains en capital dus à l'évolution de la Bourse et des cours de change. Entre fin 2004 et fin 2005, le Swiss Performance Index (SPI) a progressé de 36% et le dollar des Etats-Unis de 16% par rapport au franc suisse. Les passifs se sont accrus de 24 milliards, passant à 578 milliards de francs. Ainsi, la valeur nette financière de ce secteur a augmenté de 118 milliards pour s'inscrire à 1168 milliards de francs; elle dépassait de 43 milliards de francs son précédent record observé à fin 2000.

Les droits sur les assurances et les caisses de pensions se sont accrus de 60 milliards de francs pour atteindre 755 milliards de francs à fin 2005. Les opérations (primes et cotisations, intérêts et dividendes sur les placements de capitaux, après déduction des rentes et des indemnités en capital) ont totalisé 29 milliards de francs (graphique 2c). Les gains en capital se sont établis à 35 milliards de francs. En raison du changement de domicile à l'étranger de salariés et de bénéficiaires de rentes, 4 milliards de francs provenant des actifs financiers des ménages résidents au titre de la prévoyance vieillesse professionnelle ont été reclassés dans les actifs financiers du reste du monde.

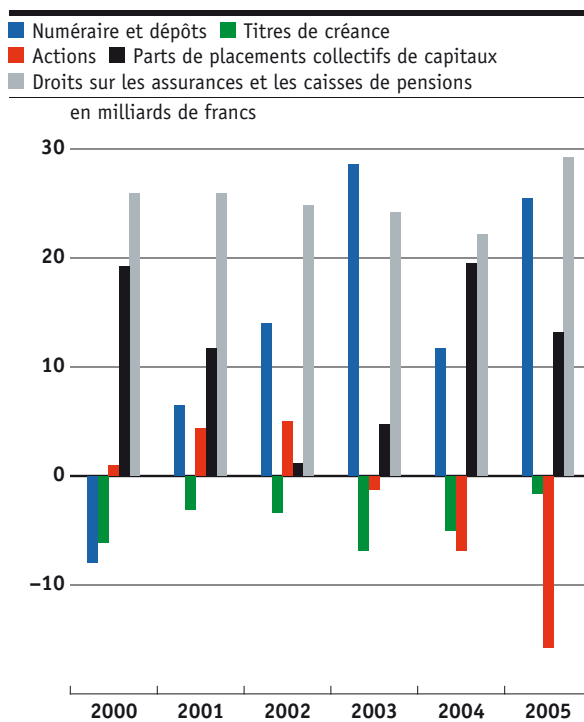
Graphique 2a
Actifs financiers, passifs et valeur financière nette des ménages et ISBLSM



Graphique 2b
Actifs financiers des ménages et ISBLSM selon les instruments financiers



Graphique 2c
Opérations des ménages et ISBLSM selon les instruments financiers



En 2005, les dépôts ont progressé de 25 milliards de francs, soit dans une mesure nettement plus forte qu'en 2004. Par ailleurs, le transfert des placements de capitaux directs vers les placements de capitaux indirects s'est poursuivi. En effet, le stock d'actions a diminué de 16 milliards de francs, alors que 13 milliards de francs supplémentaires ont été investis sous forme de parts de placements collectifs de capitaux. Les gains en capital ont atteint 58 milliards de francs pour les actions, et 23 milliards de francs pour les placements collectifs de capitaux. (En raison de certaines modifications d'ordre statistique – voir encadré – les variations de stocks des titres, publiées pour l'année 2005 dans les comptes financiers, sont inférieures au total des opérations et des gains en capital.)

A fin 2005, la valeur des produits structurés en possession des ménages privés s'élevait à 30 milliards de francs. Du fait que cette catégorie de titres était recensée pour la première fois en 2005, les comptes financiers ne pourront présenter les opérations y afférentes qu'à partir de 2006.

La dette hypothécaire atteignait 524 milliards de francs à fin 2005. Son accroissement s'est inscrit à 23 milliards de francs, un montant sensiblement supérieur à celui de 2004. Quant aux autres crédits, ils sont restés pratiquement inchangés (45 milliards de francs).

Révision de l'enquête sur les dépôts de titres

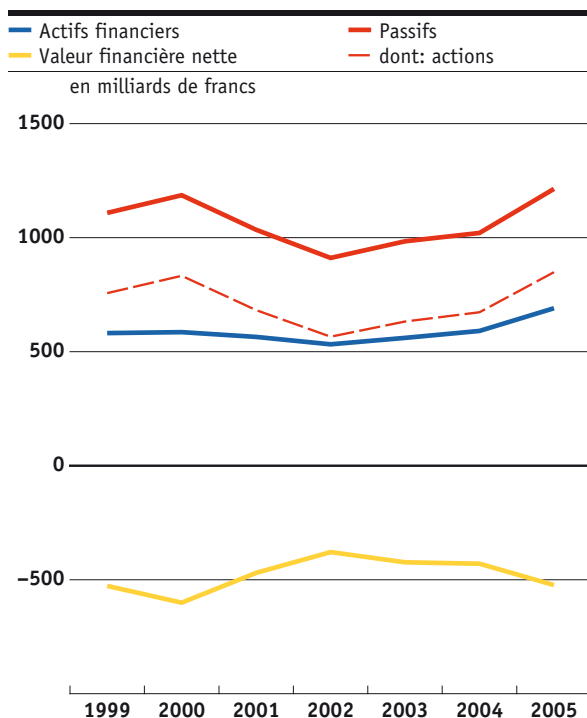
En 2005, l'enquête de la Banque nationale sur les dépôts de titres a fait l'objet d'une révision. Une nouvelle catégorie de titres a été créée pour les produits structurés. Une partie des produits structurés était auparavant recensée dans les catégories titres de créance, actions ou placements collectifs de capitaux. En outre, à l'occasion de cette révision, plusieurs banques ont réexaminé leur répartition par secteurs. Ainsi, des dépôts de titres, attribués jusque-là aux ménages suisses, ont été transférés au secteur «Reste du monde». Pour le secteur «Ménages», cette révision a entraîné des modifications dans les titres de créances (-24 milliards de francs), les actions (-18 milliards de francs), les placements collectifs de capitaux (-11 milliards de francs), et les produits structurés (+30 milliards de francs). Pour maintenir le lien direct avec les données de base, on a renoncé à adapter dans les comptes financiers les stocks de titres des années précédentes. En 2005, les stocks présentent par conséquent une rupture au niveau de leur structure. Toutefois, l'estimation des opérations tient compte de ces transferts d'un secteur ou d'une catégorie à l'autre.

Sociétés non financières

A fin 2005, les sociétés non financières détenaient des actifs financiers à hauteur de 691 milliards de francs, dont 323 milliards sous forme d'actions et autres participations. Leurs passifs financiers atteignaient 1214 milliards de francs, soit un montant supérieur de 523 milliards de francs aux actifs financiers. Toutefois, cela ne signifie pas que les entreprises étaient surendettées. Cet excédent de passifs était par ailleurs compensé par des actifs corporels tels que des biens d'équipement et des biens immobiliers. L'OFS évalue à 1160 milliards de francs la valeur de marché des équipements et des constructions de la Suisse pour l'année 2005. Sur la base des dépenses d'investissement, on peut supposer qu'environ la moitié de ces actifs corporels devrait se trouver en possession des sociétés non financières. Aussi les comptes financiers semblent-ils concorder étroitement avec les évaluations de l'OFS relatives aux actifs corporels.

A fin 2005, deux tiers environ des passifs des sociétés non financières étaient constitués d'actions et autres participations, et un quart environ provenait de crédits. Ces derniers ont progressé de 14 milliards en 2005, s'établissant à 275 milliards de francs. Cet accroissement a concerné presque en totalité des crédits pris à l'étranger. En revanche, les crédits obtenus en Suisse sont restés plutôt stables. Du fait de la part très élevée du capital-actions dans leurs passifs, par rapport à celle des actions figurant dans leurs actifs, les sociétés non financières ont un excédent de passifs qui a tendance à augmenter lorsque les cours des actions sont à la hausse et à reculer lorsque ceux-ci sont à la baisse. Cet effet s'est particulièrement fait sentir en 2005 (graphique 3). En raison de la bonne progression des cours boursiers, la valeur du capital-actions des sociétés non financières s'est accrue de 180 milliards de francs par rapport à 2004, pour atteindre 849 milliards de francs à fin 2005. Au total, l'excédent des passifs a augmenté de presque 100 milliards de francs.

Graphique 3
Actifs financiers, passifs et valeur financière nette
des sociétés non financières



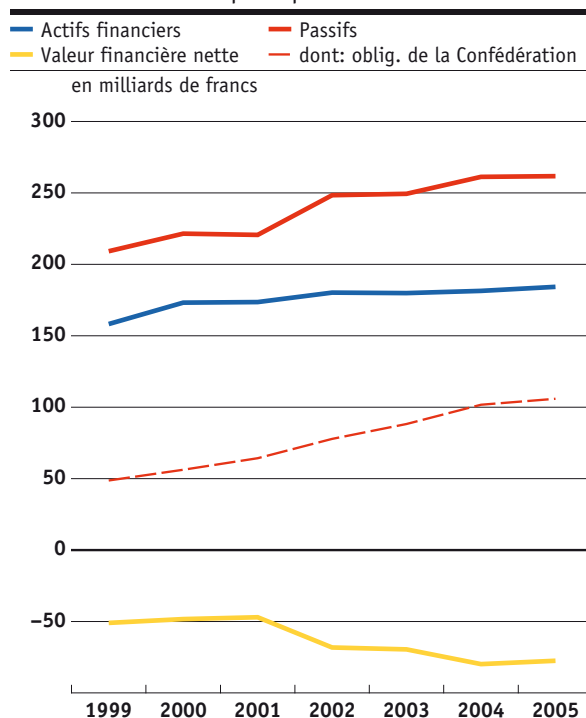
Administrations publiques

Les actifs financiers des administrations publiques (Confédération, cantons, communes et assurances sociales) ont augmenté de 3 milliards de francs pour s'inscrire à 184 milliards de francs à fin 2005 (graphique 4). Les passifs financiers, en revanche, sont restés pratiquement stables (262 milliards de francs). La dette nette a diminué de 2 milliards, s'établissant à 77 milliards de francs. Certes, il en a résulté un besoin de financement à hauteur de 7 milliards de francs, mais les gains en capital ont atteint 9 milliards de francs. Les gains en capital réalisés par la Banque nationale sur les stocks d'or et les placements en dollars ont accru les droits de la Confédération et des cantons sur la Banque nationale suisse. En raison de la bonne orientation des Bourses, les assurances sociales ont par ailleurs bénéficié de gains en capital.

Au printemps 2005, la Banque nationale a transféré à la Confédération et aux cantons le produit de la vente de 1300 tonnes d'or, soit 21 milliards de francs. Ainsi, la Confédération a reçu 7 milliards, et les cantons 14 milliards de francs. Le transfert du produit de la vente d'or n'a eu aucune incidence sur la capacité ou le besoin de financement des secteurs et sous-secteurs concernés. Les actifs de la Confédération et des cantons comprennent également les droits sur les réserves de la BNS

qui ne lui sont plus nécessaires à des fins monétaires, et qui ont diminué du fait de la distribution du produit des ventes d'or (échange d'actifs). Toutefois, la distribution du produit des ventes d'or a eu des répercussions sensibles sur la structure des actifs et des passifs financiers de la Confédération et des cantons. La Confédération a augmenté de 10 milliards de francs ses dépôts auprès des banques. Elle souhaitait en effet pouvoir disposer rapidement de fonds placés à court terme, dans la mesure où aucune décision n'avait encore été prise quant à l'affectation du produit de la vente d'or (au printemps 2007, la part du produit de la vente d'or revenant à la Confédération a été attribuée au fonds de compensation de l'AVS). En 2005, la Confédération a recueilli un montant bien moins élevé de fonds sur les marchés de l'argent et des capitaux (6 milliards de francs), par rapport à 2004 (12 milliards de francs). Cela s'explique essentiellement par le fait qu'en 2005, seulement 2 milliards de francs environ ont été affectés à la diminution de passifs envers l'ancienne caisse de pensions de la Confédération (PUBLICA) et la caisse de pensions de la Poste (6 milliards de francs en 2004). Les cantons ont accru leurs dépôts de 5 milliards de francs. Ils ont en outre réduit leur dette obligataire de 2 milliards de francs et les crédits obtenus de 5 milliards de francs.

Graphique 4
Actifs financiers, passifs et valeur financière nette
des administrations publiques



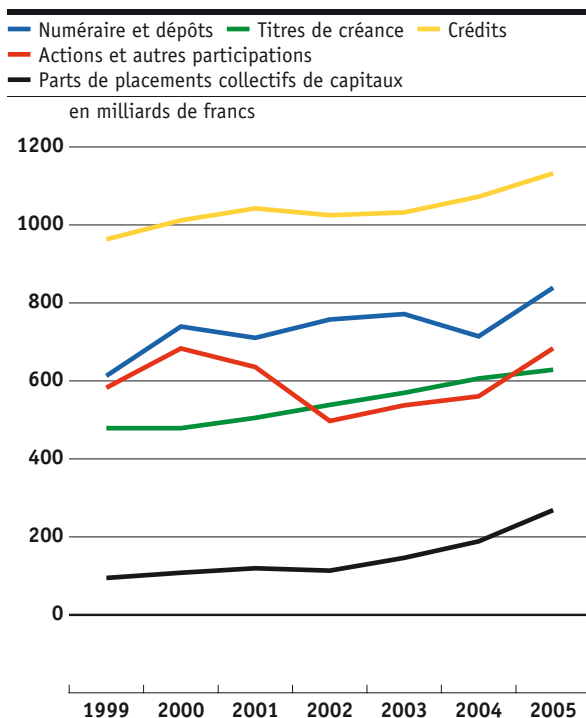
Sociétés financières

A fin 2005, les actifs financiers des sociétés financières s'élevaient à 3642 milliards de francs, et leurs passifs financiers à 3618 milliards. Environ un tiers de ces actifs se composaient de crédits (graphique 5) qui atteignaient 1132 milliards de francs à fin 2005 (soit +60 milliards de francs, contre +40 milliards de francs en 2004). Les crédits à des débiteurs non résidents mais également ceux à des résidents ont fortement progressé. En 2004, seuls les crédits à des non-résidents avaient augmenté, tandis que les crédits à des résidents avaient stagné. Le poste «Numéraire et dépôts» s'inscrivait à 839 milliards de francs à la fin de 2005 et se composait principalement de créances provenant d'opérations interbancaires. Les actions – de purs placements rémunérateurs pour une moitié environ et des participations pour le reste – se sont considérablement accrues en raison de l'augmentation des participations à l'étranger et de l'évolution des cours boursiers, atteignant 684 milliards de francs (soit +123 milliards de francs). Les parts de placements collectifs de capitaux ont continué à croître dans une forte mesure. Dans les titres de créances, l'augmentation s'est avérée moins importante qu'en 2004 (+22 milliards de francs en 2005, contre +37 milliards en 2004). Elle est due principalement aux placements de capitaux de la Banque nationale.

De 2000 à 2004, cette dernière avait investi le produit des ventes d'or en titres de créance. Afin de pouvoir transférer ce produit, soit 21 milliards de francs, à la Confédération et aux cantons, ces titres ont dû être vendus en 2005.

Les passifs des sociétés financières étaient constitués principalement de dépôts, lesquels ont augmenté de 166 milliards, pour atteindre 1536 milliards de francs à fin 2005. Cette progression s'explique essentiellement par l'accroissement des dépôts des banques à l'étranger, qui se sont inscrits à 670 milliards de francs (+124 milliards de francs) et par celui des dépôts de la clientèle suisse qui se sont élevés à 629 milliards de francs (+41 milliards de francs). La revalorisation du dollar face au franc a joué un rôle important dans l'augmentation des dépôts interbancaires, une grande partie de ces dépôts étant libellée en dollars. Les provisions techniques sur les assurances et les caisses de pensions ont augmenté de 74 milliards pour s'établir à 870 milliards de francs. Du côté des passifs des sociétés financières, les actions et autres participations ont progressé de 58 milliards en raison de la hausse des cours boursiers. Elles s'élevaient à 507 milliards de francs à fin 2005. Quant aux parts de placements collectifs de capitaux, elles se sont accrues de 74 milliards de francs, s'inscrivant à 344 milliards de francs.

Graphique 5
Actifs financiers des sociétés financières
selon les instruments financiers



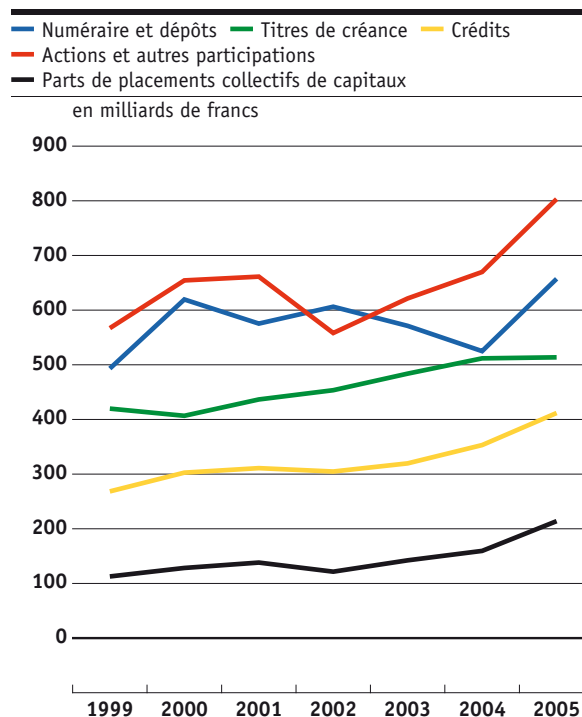
Reste du monde

Au total, les actifs financiers suisses à l'étranger atteignaient 2681 milliards de francs à fin 2005, ce qui représente une augmentation de 431 milliards de francs par rapport à 2004 (ces actifs de la Suisse sont indiqués en tant que passifs du reste du monde dans les tableaux et dans le graphique 1). Notamment les actions et les dépôts (créances interbancaires) ont connu une forte progression (graphique 6). La hausse des actions s'explique avant tout par l'évolution des Bourses, soutenue par la revalorisation du dollar des Etats-Unis face au franc. L'accroissement des créances interbancaires est également dû en partie aux cours de change. De même, l'augmentation des placements collectifs de capitaux a résulté en majeure partie de l'évolution des Bourses et des cours de change. En outre, les transferts opérés par les ménages des placements de capitaux directs vers les placements de capitaux indirects ont aussi contribué à cette progression. L'expansion des crédits à des débiteurs non résidents s'est poursuivie. En revanche, les titres de créance ont stagné, ce qui s'explique par les ventes que la BNS a réalisées dans le cadre de la distribution du produit des ventes d'or.

Les passifs financiers de la Suisse vis-à-vis du reste du monde s'établissaient à 2117 milliards de francs à fin 2005 (ils sont indiqués en tant qu'actifs financiers du reste du monde dans les tableaux et le graphique 1). Ce montant était composé de dépôts, à hauteur de 40% environ, ainsi que d'actions et autres participations à hauteur de 40% également. Plus de la moitié des actions d'émetteurs suisses étaient détenues par des investisseurs étrangers. La valeur de ces actions a passé de 674 milliards de francs à fin 2004 à 846 milliards de francs à fin 2005. Cette évolution (+172 milliards de francs) s'explique principalement par la hausse des cours boursiers. De même, les placements effectués par des non-résidents dans des titres de créances d'émetteurs suisses ont encore progressé (+7 milliards de francs). D'un montant de 69 milliards de francs, ils continuent toutefois de jouer un rôle secondaire dans les actifs financiers du reste du monde. Cela est dû en premier lieu au volume nettement moins élevé des titres de créances d'émetteurs suisses par rapport à celui du capital-actions.

Au total, les actifs suisses à l'étranger dépassaient de 564 milliards de francs les passifs de la Suisse vis-à-vis du reste du monde. De fin 2001 à fin 2004, l'excédent est resté pratiquement inchangé. En 2005, il s'est accru de 40 milliards de francs.

Graphique 6
Actifs financiers de la Suisse vis-à-vis du reste du monde selon les instruments financiers



Tableaux

Stocks des actifs et passifs financiers par secteurs à fin 2005
(en millions de francs)

	Suisse / secteurs				
	Sociétés non financières	Sociétés financières			
		Total	Banque nationale suisse	Banques commerciales	
	S.11	S.12	S.121	S.122	
1. Actifs financiers					
Or monétaire et DTS	AF.1	.	28 129	28 129	.
Numéraire et dépôts	AF.2	150 786	839 192	29 351	670 787
Numéraire	AF.21	4 834	6 668	212	6 456
Dépôts transférables	AF.22	92 431	130 993	1 266	68 239
Autres dépôts	AF.29	53 522	701 531	27 874	596 092
Titres de créance	AF.33	44 941	628 622	46 788	108 833
Titres à court terme	AF.331	4 478	45 118	2 650	27 767
Titres à long terme	AF.332	40 463	583 504	44 138	81 066
Crédits	AF.4	129 914	1 132 247	276	894 188
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	323 457	683 705	3 856	131 577
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52	27 831	268 651	0	2 207
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6	7 321
Droits nets sur les provisions techniques des assurances-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	7 321
Produits financiers dérivés	AF.34	..	47 102	112	46 990
Produits structurés	-	6 278	14 414	0	0
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		690 529	3 642 060	108 512	1 854 582

AF et S: code SEC pour la catégorie d'actifs et de passifs et pour le secteur.

Tableau T1

Autres établissements financiers	Assurances et caisses de pensions	Administrations publiques			Ménages et ISBLSM	Total	Reste du monde	Ensemble des secteurs
		Total	dont: Confédération	dont: Assurances sociales				
S.123	S.125	S.13	S.1311	S.1314	S.14+S.15	S.1	S.2	S.1+S.2
.	28 129	.	28 129
50 838	88 216	31 934	13 004	3 290	435 371	1 457 282	786 369	2 243 651
..	..	78	2	0	24 430	36 010	9 228	45 238
28 601	32 888	6 797	474	780	137 580	367 801	139 143	506 944
22 237	55 328	25 058	12 528	2 510	273 360	1 053 471	637 999	1 691 469
166 231	306 770	9 905	2 108	6 904	108 511	791 979	68 880	860 858
12 624	2 077	0	0	0	2 921	52 518	3 370	55 887
153 607	304 693	9 905	2 108	6 904	105 590	739 461	65 510	804 971
153 975	83 808	28 061	22 270	1 652	..	1 290 222	189 773	1 479 995
328 381	219 891	72 608	39 513	6 957	232 793	1 312 563	845 879	2 158 442
55 490	210 953	2 118	0	2 118	184 141	482 740	75 197	557 937
..	754 909	762 230	107 668	869 898
.	700 783	700 783	66 066	766 849
..	54 126	61 447	41 602	103 049
..	..	181	129	52	..	47 283	43 432	90 715
7 229	7 184	0	0	0	30 343	51 035	0	51 035
..	..	39 447	7 138	6 274	..	39 447	..	39 447
762 145	916 821	184 254	84 161	27 247	1 746 066	6 262 909	2 117 199	8 380 107

Stocks des actifs et passifs financiers par secteurs à fin 2005
(en millions de francs)

	Suisse / secteurs				
	Sociétés non financières	Sociétés financières			
		Total	Banque nationale suisse	Banques commerciales	
	S.11	S.12	S.121	S.122	
2. Passifs					
Numéraire et dépôts	AF.2	43 630	1 535 573	51 250	1 484 010
Numéraire	AF.21	.	41 367	41 367	.
Dépôts transférables	AF.22	32 440	425 487	6 594	418 580
Autres dépôts	AF.29	11 190	1 068 719	3 290	1 065 429
Titres de créance	AF.33	44 738	149 749	0	79 681
Titres à court terme	AF.331	561	2 088	0	2 088
Titres à long terme	AF.332	44 177	147 661	0	77 593
Crédits	AF.4	274 869	151 944	0	44 957
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	848 608	506 645	19 088	..
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52	.	343 983	.	.
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6	.	869 898	.	.
Droits nets sur les provisions techniques des assurances-vie et sur les caisses de pensions	AF.61	.	766 849	.	.
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	.	103 049	.	.
Produits financiers dérivés	AF.34	..	59 918	78	59 840
Produits structurés	-	.	0	.	0
Autres comptes à payer	AF.7	1 990
Total		1 213 834	3 617 711	70 416	..
3. Valeur financière nette		-523 305	24 349	38 095	..

AF et S: code SEC pour la catégorie d'actifs et de passifs et pour le secteur.

Tableau T1 (suite)

Autres établissements financiers	Assurances et caisses de pensions	Administrations publiques			Ménages et ISBLSM	Total	Reste du monde	Ensemble des secteurs
		Total	dont: Confédération	dont: Assurances sociales				
S.123	S.125	S.13	S.1311	S.1314	S.14+S.15	S.1	S.2	S.1+S.2
313	.	7 136	7 136	.	.	1 586 339	657 312	2 243 651
.	.	2 468	2 468	.	.	43 835	1 403	45 238
313	.	1 167	1 167	.	.	459 094	47 850	506 944
.	.	3 501	3 501	.	.	1 083 411	608 059	1 691 469
66 057	4 011	152 729	121 315	0	..	347 216	513 642	860 858
..	..	15 409	15 409	0	..	18 058	37 829	55 887
66 057	4 011	137 320	105 906	0	..	329 158	475 813	804 971
92 199	14 788	71 763	16 712	3 819	569 621	1 068 197	411 799	1 479 995
..	1 355 253	803 189	2 158 442
343 983	343 983	213 954	557 937
.	869 898	869 898	..	869 898
.	766 849	766 849	..	766 849
.	103 049	103 049	..	103 049
..	..	606	512	95	..	60 524	30 191	90 715
0	0	51 035	51 035
..	..	29 497	8 344	1 152	7 960	39 447	..	39 447
..	..	261 732	154 019	5 066	577 580	5 670 857	2 681 121	8 351 978
..	..	-77 478	-69 858	22 181	1 168 486	592 052	-563 923	

**Stocks des actifs et passifs financiers des sociétés non financières
de 2001 à 2005** (en millions de francs)

Tableau T2

Code SEC du secteur: S.11

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	161 266	159 788	141 894	146 290	150 786
Numéraire	AF.21	5 639	4 761	4 823	4 319	4 834
Dépôts transférables	AF.22	76 573	83 989	101 334	91 495	92 431
en Suisse		76 573	83 989	101 334	91 495	92 431
à l'étranger	
Autres dépôts	AF.29	79 054	71 039	35 738	50 477	53 522
en Suisse		69 627	63 769	30 741	44 513	45 982
à l'étranger		9 427	7 270	4 997	5 963	7 540
Titres de créance	AF.33	49 557	51 126	49 357	46 363	44 941
Titres à court terme	AF.331	5 709	5 574	6 721	3 501	4 478
d'émetteurs suisses		212	822	162	66	612
d'émetteurs étrangers		5 497	4 752	6 559	3 434	3 867
Titres à long terme	AF.332	43 848	45 551	42 636	42 862	40 463
d'émetteurs suisses		14 148	16 247	15 696	16 720	12 555
d'émetteurs étrangers		29 700	29 305	26 940	26 143	27 908
Crédits	AF.4	95 979	104 326	115 322	110 113	129 914
à des débiteurs suisses	
à des débiteurs étrangers		95 979	104 326	115 322	110 113	129 914
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	229 403	194 174	227 151	261 381	323 457
Investissements de portefeuille		97 644	62 106	85 034	89 263	109 187
en titres d'émetteurs suisses		71 404	46 148	67 258	71 534	89 374
en titres d'émetteurs étrangers		26 240	15 958	17 776	17 730	19 813
Participations		131 760	132 068	142 117	172 118	214 270
en Suisse	
à l'étranger		131 760	132 068	142 117	172 118	214 270
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52	22 588	16 562	20 118	19 902	27 831
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6	5 950	6 344	6 700	6 916	7 321
Droits nets sur les provisions techniques des assurances-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	5 950	6 344	6 700	6 916	7 321
Produits financiers dérivés	AF.34
Produits structurés	-	6 278
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		564 743	532 320	560 541	590 964	690 529

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	31 492	37 320	38 989	40 356	43 630
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22	27 863	30 694	31 348	30 649	32 440
Autres dépôts	AF.29	3 629	6 626	7 641	9 707	11 190
Titres de créance	AF.33	45 494	41 432	45 169	45 447	44 738
Titres à court terme	AF.331	4 422	3 793	1 603	731	561
Titres à long terme	AF.332	41 072	37 640	43 566	44 717	44 177
Crédits	AF.4	273 514	265 060	265 340	260 385	274 869
de Suisse		202 924	183 325	164 164	154 631	154 791
de l'étranger		70 590	81 735	101 176	105 754	120 078
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	682 152	565 734	632 225	672 942	848 608
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34
Produits structurés	-
Autres comptes à payer	AF.7	1 842	1 550	2 196	1 474	1 990
Total		1 034 495	911 097	983 920	1 020 604	1 213 834
3. Valeur financière nette		-469 751	-378 777	-423 379	-429 640	-523 305

**Stocks des actifs et passifs financiers des sociétés financières
de 2001 à 2005** (en millions de francs)

Tableau T3

Code SEC du secteur: S.12

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
1. Actifs financiers						
Or monétaire et DTS	AF.1	33 459	29 443	27 174	21 719	28 129
Numéraire et dépôts	AF.2	710 445	757 504	771 500	714 294	839 192
Numéraire	AF.21	5 745	6 728	7 186	6 322	6 668
Dépôts transférables	AF.22	91 424	102 528	140 972	104 376	130 993
en Suisse		52 989	53 214	88 732	72 677	83 143
à l'étranger		38 435	49 314	52 240	31 698	47 850
Autres dépôts	AF.29	613 277	648 248	623 342	603 596	701 531
en Suisse		108 235	116 258	124 565	132 401	129 362
à l'étranger		505 042	531 990	498 777	471 195	572 169
Titres de créance	AF.33	505 330	538 490	569 466	606 265	628 622
Titres à court terme	AF.331	30 424	35 876	35 989	35 354	45 118
d'émetteurs suisses		15 200	14 867	11 957	11 620	13 168
d'émetteurs étrangers		15 224	21 008	24 032	23 734	31 950
Titres à long terme	AF.332	474 906	502 615	533 477	570 911	583 504
d'émetteurs suisses		195 089	207 451	209 558	211 949	216 082
d'émetteurs étrangers		279 817	295 163	323 920	358 962	367 422
Crédits	AF.4	1 042 422	1 024 895	1 032 108	1 072 465	1 132 247
à des débiteurs suisses		827 987	824 965	828 266	829 913	850 834
à des débiteurs étrangers		214 435	199 930	203 842	242 552	281 413
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	635 558	497 239	537 327	560 556	683 705
Investissements de portefeuille		379 469	252 940	282 606	294 738	351 124
en titres d'émetteurs suisses		200 607	129 506	136 072	142 427	168 248
en titres d'émetteurs étrangers		178 862	123 434	146 534	152 311	182 877
Participations		256 088	244 300	254 721	265 818	332 581
en Suisse		8 780	10 320	10 365	10 747	13 924
à l'étranger		247 308	233 979	244 356	255 071	318 656
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52	119 580	113 467	146 251	188 546	268 651
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assurances-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés¹	AF.34	193	941	959	49 127	47 102
Produits structurés	-	14 414
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		3 046 986	2 961 978	3 084 784	3 212 972	3 642 060

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	1 302 979	1 324 216	1 361 790	1 369 607	1 535 573
Numéraire	AF.21	39 845	39 600	40 544	39 719	41 367
Dépôts transférables	AF.22	317 323	320 658	411 226	382 335	425 487
Autres dépôts	AF.29	945 812	963 957	910 021	947 553	1 068 719
Titres de créance	AF.33	159 544	164 479	152 210	149 117	149 749
Titres à court terme	AF.331	191	721	3 136	2 360	2 088
Titres à long terme	AF.332	159 353	163 758	149 074	146 757	147 661
Crédits	AF.4	123 700	117 433	110 917	114 386	151 944
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	467 508	373 616	428 165	449 038	506 645
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52	217 568	192 701	224 202	270 170	343 983
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6	751 290	734 576	775 617	795 976	869 898
Droits nets sur les provisions techniques des assurances-vie et sur les caisses de pensions	AF.61	667 956	650 680	682 967	703 622	766 849
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	83 334	83 896	92 650	92 353	103 049
Produits financiers dérivés¹	AF.34	351	415	470	59 707	59 918
Produits structurés	-	0
Autres comptes à payer	AF.7
Total		3 022 940	2 907 436	3 053 372	3 208 000	3 617 711
3. Valeur financière nette		24 046	54 542	31 412	4 972	24 349

¹ Jusqu'en 2003, uniquement les opérations de la Banque nationale et la contrepartie, dans les banques commerciales, des opérations de la Banque nationale et des administrations publiques.

**Stocks des actifs et passifs financiers de la Banque nationale suisse
de 2001 à 2005** (en millions de francs)

Tableau T4

Code SEC du secteur: S.121

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
1. Actifs financiers						
Or monétaire et DTS	AF.1	33 459	29 443	27 174	21 719	28 129
Numéraire et dépôts	AF.2	36 739	36 353	35 216	28 369	29 351
Numéraire	AF.21	352	338	291	267	212
Dépôts transférables	AF.22	829	1 106	1 075	1 201	1 266
en Suisse		581	774	752	820	894
à l'étranger		249	332	322	382	372
Autres dépôts	AF.29	35 558	34 909	33 851	26 900	27 874
en Suisse		14 698	18 910	18 033	15 585	15 896
à l'étranger		20 860	15 999	15 818	11 316	11 978
Titres de créance	AF.33	48 774	54 592	58 704	66 538	46 788
Titres à court terme	AF.331	589	2 567	2 628	2 681	2 650
d'émetteurs suisses		3	0	1	0	1
d'émetteurs étrangers		586	2 567	2 627	2 680	2 649
Titres à long terme	AF.332	48 185	52 025	56 077	63 857	44 138
d'émetteurs suisses		4 050	4 625	4 713	4 730	3 600
d'émetteurs étrangers		44 135	47 400	51 364	59 127	40 538
Crédits	AF.4	430	346	365	310	276
à des débiteurs suisses		83	30	38	18	5
à des débiteurs étrangers		347	317	327	291	270
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	158	124	154	149	3 856
Investissements de portefeuille		0	0	0	0	3 667
en titres d'émetteurs suisses		0	0	0	0	0
en titres d'émetteurs étrangers		0	0	0	0	3 667
Participations		158	124	154	149	189
en Suisse		97	63	93	89	99
à l'étranger		61	61	61	61	90
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52	0	0	0	0	0
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assurances-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés	AF.34	86	593	668	316	112
Produits structurés	-	0
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		119 645	121 450	122 282	117 401	108 512

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	50 850	52 073	51 354	48 911	51 250
Numéraire	AF.21	39 845	39 600	40 544	39 719	41 367
Dépôts transférables	AF.22	7 284	5 622	8 279	7 090	6 594
Autres dépôts	AF.29	3 722	6 851	2 531	2 101	3 290
Titres de créance	AF.33	0	0	0	0	0
Titres à court terme	AF.331	0	0	0	0	0
Titres à long terme	AF.332	0	0	0	0	0
Crédits	AF.4	0	0	0	0	0
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	34 065	33 640	34 350	31 063	19 088
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assurances-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés	AF.34	308	178	159	145	78
Produits structurés	-
Autres comptes à payer	AF.7
Total		85 223	85 891	85 863	80 119	70 416
3. Valeur financière nette		34 422	35 559	36 419	37 283	38 095

**Stocks des actifs et passifs financiers des banques commerciales
de 2001 à 2005** (en millions de francs)

Tableau T5

Code SEC du secteur: S.122

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
1. Actifs financiers						
Or monétaire et DTS	AF.1
Numéraire et dépôts	AF.2	591 631	639 812	625 085	567 790	670 787
Numéraire	AF.21	5 393	6 390	6 895	6 055	6 456
Dépôts transférables	AF.22	63 116	73 047	91 221	56 293	68 239
en Suisse		25 922	24 904	40 247	26 331	23 856
à l'étranger		37 194	48 143	50 974	29 962	44 383
Autres dépôts	AF.29	523 122	560 376	526 969	505 442	596 092
en Suisse		49 141	51 964	53 051	53 399	44 615
à l'étranger		473 981	508 412	473 918	452 042	551 477
Titres de créance	AF.33	87 772	91 259	92 167	97 514	108 833
Titres à court terme	AF.331	20 809	21 090	19 179	21 095	27 767
d'émetteurs suisses		11 503	11 477	9 288	8 954	10 077
d'émetteurs étrangers		9 306	9 613	9 891	12 141	17 689
Titres à long terme	AF.332	66 963	70 169	72 988	76 419	81 066
d'émetteurs suisses		29 874	28 801	29 642	29 722	28 311
d'émetteurs étrangers		37 089	41 369	43 346	46 697	52 755
Crédits	AF.4	811 302	791 035	805 579	851 970	894 188
à des débiteurs suisses		699 069	693 716	702 690	720 491	749 012
à des débiteurs étrangers		112 233	97 320	102 889	131 479	145 176
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	90 539	85 214	99 548	108 027	131 577
Investissements de portefeuille		28 391	22 166	32 199	37 889	47 713
en titres d'émetteurs suisses		19 998	16 059	19 440	22 923	29 809
en titres d'émetteurs étrangers		8 393	6 107	12 759	14 966	17 904
Participations		62 148	63 048	67 349	70 138	83 864
en Suisse		8 683	10 257	10 271	10 659	13 826
à l'étranger		53 465	52 791	57 078	59 480	70 038
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52	2 525	951	1 041	1 284	2 207
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assurances-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés¹	AF.34	107	348	290	48 811	46 990
Produits structurés	-	0
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		1 583 876	1 608 620	1 623 709	1 675 395	1 854 582

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	1 251 660	1 271 601	1 309 964	1 320 273	1 484 010
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22	309 570	314 495	402 475	374 821	418 580
de Suisse		204 577	219 687	285 374	260 692	279 921
des banques		17 385	17 983	31 749	18 978	17 900
de la clientèle		187 192	201 704	253 625	241 714	262 022
de l'étranger		104 994	94 808	117 101	114 129	138 659
des banques		49 856	36 463	41 477	38 164	53 926
de la clientèle		55 138	58 345	75 623	75 965	84 733
Autres dépôts	AF.29	942 090	957 107	907 490	945 451	1 065 429
de Suisse		380 708	394 035	385 350	415 878	427 661
des banques		63 839	70 874	71 085	68 984	60 511
de la clientèle		316 869	323 162	314 265	346 894	367 150
de l'étranger		561 382	563 071	522 140	529 574	637 768
des banques		544 930	545 155	502 509	507 881	615 925
de la clientèle		16 452	17 916	19 631	21 693	21 843
Titres de créance	AF.33	93 226	94 572	85 183	81 801	79 681
Titres à court terme	AF.331	191	721	3 136	2 360	2 088
Titres à long terme	AF.332	93 035	93 851	82 047	79 441	77 593
Bons de caisse		39 341	38 791	32 370	29 794	29 227
Emprunts obligataires		53 694	55 060	49 676	49 647	48 366
Crédits	AF.4	47 482	47 784	47 232	44 612	44 957
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assurances-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés¹	AF.34	43	237	311	59 562	59 840
Produits structurés	-	0
Autres comptes à payer	AF.7
Total	
3. Valeur financière nette	

¹ Jusqu'en 2003, uniquement la contrepartie des opérations de la Banque nationale et des administrations publiques.

**Stocks des actifs et passifs financiers des autres établissements financiers
de 2001 à 2005 (en millions de francs)**

Tableau T6

Code SEC du secteur: S.123

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
1. Actifs financiers						
Or monétaire et DTS	AF.1
Numéraire et dépôts	AF.2	29 752	22 870	38 635	41 231	50 838
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22	10 316	10 211	17 550	19 500	28 601
en Suisse		9 323	9 372	16 606	18 145	25 505
à l'étranger		993	839	944	1 355	3 096
Autres dépôts	AF.29	19 436	12 659	21 085	21 731	22 237
en Suisse		11 277	6 486	13 010	14 912	15 615
à l'étranger		8 159	6 173	8 075	6 819	6 622
Titres de créance	AF.33	115 727	123 945	126 462	137 434	166 231
Titres à court terme	AF.331	7 637	10 323	11 294	9 354	12 624
d'émetteurs suisses		3 004	2 744	2 400	2 049	2 418
d'émetteurs étrangers		4 632	7 579	8 894	7 305	10 206
Titres à long terme	AF.332	108 091	113 623	115 169	128 080	153 607
d'émetteurs suisses		26 323	29 474	30 723	33 648	39 998
d'émetteurs étrangers		81 767	84 149	84 446	94 432	113 609
Crédits	AF.4	137 396	131 096	131 190	135 888	153 975
à des débiteurs suisses		50 776	51 391	50 547	48 035	47 319
à des débiteurs étrangers		86 620	79 706	80 643	87 853	106 657
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	253 582	209 583	229 043	249 296	328 381
Investissements de portefeuille		164 310	107 209	124 651	140 350	175 755
en titres d'émetteurs suisses		81 164	53 009	57 751	62 186	77 480
en titres d'émetteurs étrangers		83 146	54 200	66 900	78 164	98 275
Participations		89 271	102 374	104 392	108 945	152 626
en Suisse	
à l'étranger		89 271	102 374	104 392	108 945	152 626
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52	25 955	24 376	30 163	36 360	55 490
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assurances-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés	AF.34
Produits structurés	-	7 229
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		562 412	511 870	555 493	600 208	762 145

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	469	541	473	424	313
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22	469	541	473	424	313
Autres dépôts	AF.29
Titres de créance	AF.33	62 689	66 399	63 446	63 024	66 057
Titres à court terme	AF.331
Titres à long terme	AF.332	62 689	66 399	63 446	63 024	66 057
Crédits	AF.4	66 020	56 074	51 030	58 035	92 199
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52	217 568	192 701	224 202	270 170	343 983
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assurances-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés	AF.34
Produits structurés	-	0
Autres comptes à payer	AF.7
Total	
3. Valeur financière nette	

**Stocks des actifs et passifs financiers des assurances et caisses de pensions
de 2001 à 2005** (en millions de francs)

Tableau T7

Code SEC du secteur: S.125

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
1. Actifs financiers						
Or monétaire et DTS	AF.1
Numéraire et dépôts	AF.2	52 323	58 468	72 564	76 905	88 216
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22	17 163	18 164	31 127	27 382	32 888
en Suisse		17 163	18 164	31 127	27 382	32 888
à l'étranger	
Autres dépôts	AF.29	35 160	40 304	41 437	49 523	55 328
en Suisse		33 118	38 898	40 470	48 505	53 236
à l'étranger		2 042	1 406	967	1 018	2 092
Titres de créance	AF.33	253 057	268 694	292 133	304 779	306 770
Titres à court terme	AF.331	1 389	1 895	2 889	2 224	2 077
d'émetteurs suisses		690	646	269	617	672
d'émetteurs étrangers		700	1 249	2 621	1 608	1 406
Titres à long terme	AF.332	251 668	266 798	289 244	302 555	304 693
d'émetteurs suisses		134 842	144 552	144 480	143 850	144 173
d'émetteurs étrangers		116 826	122 246	144 764	158 705	160 520
Crédits	AF.4	93 294	102 417	94 974	84 298	83 808
à des débiteurs suisses		78 058	79 829	74 991	61 369	54 498
à des débiteurs étrangers		15 236	22 588	19 984	22 928	29 310
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	291 279	202 319	208 582	203 084	219 891
Investissements de portefeuille		186 768	123 565	125 756	116 499	123 989
en titres d'émetteurs suisses		99 444	60 438	58 882	57 318	60 959
en titres d'émetteurs étrangers		87 324	63 127	66 875	59 181	63 031
Participations		104 511	78 754	82 826	86 585	95 902
en Suisse	
à l'étranger		104 511	78 754	82 826	86 585	95 902
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52	91 100	88 140	115 047	150 902	210 953
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assurances-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés	AF.34
Produits structurés	-	7 184
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		781 053	720 038	783 300	819 967	916 821

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22
Autres dépôts	AF.29
Titres de créance	AF.33	3 629	3 508	3 581	4 292	4 011
Titres à court terme	AF.331
Titres à long terme	AF.332	3 629	3 508	3 581	4 292	4 011
Crédits	AF.4	10 199	13 575	12 656	11 739	14 788
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6	751 290	734 576	775 617	795 976	869 898
Droits nets sur les provisions techniques des assurances-vie et sur les caisses de pensions	AF.61	667 956	650 680	682 967	703 622	766 849
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	83 334	83 896	92 650	92 353	103 049
Produits financiers dérivés	AF.34
Produits structurés	-
Autres comptes à payer	AF.7
Total	
3. Valeur financière nette						
	

**Stocks des actifs et passifs financiers des administrations publiques
de 2001 à 2005** (en millions de francs)

Tableau T8

Code SEC du secteur: S.13

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	16 431	22 079	17 767	17 854	31 934
Numéraire	AF.21	50	23	53	41	78
Dépôts transférables	AF.22	5 222	7 479	8 717	7 449	6 797
en Suisse		5 222	7 479	8 717	7 449	6 797
à l'étranger		0	0	0	0	0
Autres dépôts	AF.29	11 159	14 577	8 998	10 364	25 058
en Suisse		11 159	14 577	8 998	10 364	16 776
à l'étranger		0	0	0	0	8 282
Titres de créance	AF.33	10 416	9 446	8 118	8 714	9 905
Titres à court terme	AF.331	0	0	0	0	0
Titres à long terme	AF.332	10 416	9 446	8 118	8 714	9 905
d'émetteurs suisses		9 141	7 266	5 624	5 570	5 702
d'émetteurs étrangers		1 275	2 180	2 493	3 145	4 203
Crédits	AF.4	28 395	29 325	29 087	29 640	28 061
à des débiteurs suisses		27 877	28 829	28 604	29 169	27 590
à des débiteurs étrangers		518	496	483	471	471
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	88 316	80 643	86 199	86 704	72 608
Investissements de portefeuille		4 830	3 851	6 194	6 637	6 957
en titres d'émetteurs suisses		2 768	1 382	1 238	1 354	1 349
en titres d'émetteurs étrangers		2 062	2 468	4 956	5 283	5 609
Participations		83 486	76 792	80 005	80 068	65 651
en Suisse		82 755	76 010	79 177	79 215	64 751
sans les droits sur la BNS		48 797	42 465	44 925	48 251	45 776
droits sur la BNS		33 957	33 545	34 252	30 963	18 975
à l'étranger		732	783	828	853	900
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52	250	971	1 955	1 928	2 118
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34	34	118	221	214	181
Produits structurés	-	0
Autres comptes à recevoir	AF.7	29 757	37 633	36 525	36 368	39 447
Total		173 598	180 215	179 872	181 423	184 254

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	11 079	8 477	6 197	6 324	7 136
Numéraire	AF.21	2 325	2 340	2 383	2 420	2 468
Dépôts transférables	AF.22	1 563	1 355	1 319	935	1 167
Autres dépôts	AF.29	7 191	4 782	2 496	2 969	3 501
Titres de créance	AF.33	110 200	125 323	132 452	147 418	152 729
Titres à court terme	AF.331	11 624	12 822	10 966	12 028	15 409
Titres à long terme	AF.332	98 576	112 501	121 485	135 390	137 320
Crédits	AF.4	78 761	84 118	84 696	77 953	71 763
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34	29	589	485	569	606
Produits structurés	-
Autres comptes à payer	AF.7	20 546	29 881	25 544	29 001	29 497
Total		220 615	248 389	249 375	261 264	261 732
3. Valeur financière nette		-47 017	-68 173	-69 503	-79 841	-77 478

Code SEC du secteur: S.13

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	-4 586	5 648	-4 312	87	14 080
Numéraire	AF.21	21	-27	30	-12	37
Dépôts transférables	AF.22	393	2 257	1 238	-1 267	-652
en Suisse		393	2 257	1 238	-1 267	-652
à l'étranger		0	0	0	0	0
Autres dépôts	AF.29	-5 000	3 418	-5 579	1 366	14 695
en Suisse		-5 000	3 418	-5 579	1 366	6 413
à l'étranger		0	0	0	0	8 282
Titres de créance	AF.33	537	-1 401	-1 169	617	835
Titres à court terme	AF.331	0	0	0	0	0
Titres à long terme	AF.332	537	-1 401	-1 169	617	835
d'émetteurs suisses		998	-2 247	-1 567	-89	121
d'émetteurs étrangers		-461	847	398	705	713
Crédits	AF.4	-2 762	-1 158	-238	553	-1 579
à des débiteurs suisses		-2 498	-1 135	-225	565	-1 580
à des débiteurs étrangers		-264	-22	-13	-12	1
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	-233	-4 120	3 237	653	-24 173
Investissements de portefeuille		1 690	663	1 557	198	-1 304
en titres d'émetteurs suisses		-540	-751	-382	52	-395
en titres d'émetteurs étrangers		2 230	1 413	1 939	146	-909
Participations		-1 923	-4 782	1 680	456	-22 869
en Suisse		-1 962	-4 833	1 635	430	-22 916
sans les droits sur la BNS		-1 962	-4 833	1 694	890	-1 426
droits sur la BNS		0	0	-60	-459	-21 490
à l'étranger		38	51	45	25	47
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52	-4	701	915	-263	-69
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à recevoir	AF.7	4 229	5 150	-1 108	-157	3 078
Total		-2 819	4 822	-2 675	1 490	-7 827

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	-2 064	-2 602	-2 280	127	812
Numéraire	AF.21	29	15	43	37	49
Dépôts transférables	AF.22	310	-208	-37	-384	232
Autres dépôts	AF.29	-2 403	-2 409	-2 287	474	532
Titres de créance	AF.33	6 440	8 107	9 318	12 147	4 254
Titres à court terme	AF.331	-1 979	1 198	-1 856	1 062	3 381
Titres à long terme	AF.332	8 419	6 909	11 174	11 085	873
Crédits	AF.4	-11 257	-4 473	274	-6 744	-6 190
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à payer	AF.7	3 876	6 610	-4 337	3 456	496
Total		-3 005	7 642	2 975	8 986	-627
3. Capacité (+) / besoin (-) de financement		186	-2 820	-5 650	-7 497	-7 200

**Stocks des actifs et passifs financiers de la Confédération
de 2001 à 2005** (en millions de francs)

Tableau T9

Code SEC du secteur: S.1311

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	2 773	7 608	3 385	3 087	13 004
Numéraire	AF.21	0	0	0	0	0
Dépôts transférables	AF.22	385	629	775	584	474
en Suisse		385	629	775	584	474
à l'étranger		0	0	0	0	0
Autres dépôts	AF.29	2 387	6 977	2 608	2 501	12 528
en Suisse		2 387	6 977	2 608	2 501	4 246
à l'étranger		0	0	0	0	8 282
Titres de créance	AF.33	2 365	2 236	2 461	2 690	2 108
Titres à court terme	AF.331	0	0	0	0	0
Titres à long terme	AF.332	2 365	2 236	2 461	2 690	2 108
d'émetteurs suisses	
d'émetteurs étrangers	
Crédits	AF.4	19 752	22 411	22 175	23 262	22 270
à des débiteurs suisses		19 234	21 915	21 692	22 791	21 798
à des débiteurs étrangers		518	496	483	471	471
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	48 889	43 449	44 496	45 862	39 513
Participations en Suisse		48 157	42 667	43 668	45 009	38 613
sans les droits sur la BNS		36 838	31 485	32 251	34 688	32 288
droits sur la BNS		11 319	11 182	11 417	10 321	6 325
Participations à l'étranger		732	783	828	853	900
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52	43	38	39	40	0
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34	34	10	44	34	129
Produits structurés	-	0
Autres comptes à recevoir	AF.7	3 025	7 658	6 524	5 544	7 138
Total		76 881	83 410	79 124	80 518	84 161

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	11 079	8 477	6 197	6 324	7 136
Numéraire	AF.21	2 325	2 340	2 383	2 420	2 468
Dépôts transférables	AF.22	1 563	1 355	1 319	935	1 167
Autres dépôts	AF.29	7 191	4 782	2 496	2 969	3 501
Titres de créance	AF.33	75 929	90 647	99 213	113 761	121 315
Titres à court terme	AF.331	11 624	12 822	10 966	12 028	15 409
Titres à long terme	AF.332	64 305	77 825	88 247	101 733	105 906
Crédits	AF.4	25 859	32 726	27 465	19 412	16 712
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34	29	585	456	529	512
Produits structurés	-
Autres comptes à payer	AF.7	4 198	10 682	7 001	7 842	8 344
Total		117 094	143 117	140 332	147 869	154 019
3. Valeur financière nette		-40 214	-59 707	-61 208	-67 350	-69 858

Code SEC du secteur: S.1311

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	-6 078	4 835	-4 223	-298	9 917
Numéraire	AF.21	0	0	0	0	0
Dépôts transférables	AF.22	-126	245	146	-192	-109
en Suisse		-126	245	146	-192	-109
à l'étranger		0	0	0	0	0
Autres dépôts	AF.29	-5 952	4 590	-4 369	-107	10 027
en Suisse		-5 952	4 590	-4 369	-107	1 745
à l'étranger		0	0	0	0	8 282
Titres de créance	AF.33	640	-130	225	230	-583
Titres à court terme	AF.331	0	0	0	0	0
Titres à long terme	AF.332	640	-130	225	230	-583
d'émetteurs suisses	
d'émetteurs étrangers	
Crédits	AF.4	-2 003	571	-236	1 086	-992
à des débiteurs suisses		-1 739	594	-223	1 098	-993
à des débiteurs étrangers		-264	-22	-13	-12	1
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	88	-3 803	26	-128	-8 466
Participations en Suisse		50	-3 854	-20	-153	-8 513
sans les droits sur la BNS		50	-3 854	0	0	-1 350
droits sur la BNS		0	0	-20	-153	-7 163
Participations à l'étranger		38	51	45	25	47
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52	-1	-5	1	1	-40
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à recevoir	AF.7	-944	1 908	-1 133	-981	1 594
Total		-8 297	3 376	-5 341	-90	1 430

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	-2 064	-2 602	-2 280	127	812
Numéraire	AF.21	29	15	43	37	49
Dépôts transférables	AF.22	310	- 208	- 37	- 384	232
Autres dépôts	AF.29	-2 403	-2 409	-2 287	474	532
Titres de créance	AF.33	5 902	9 160	9 994	11 690	6 296
Titres à court terme	AF.331	-1 979	1 198	-1 856	1 062	3 381
Titres à long terme	AF.332	7 880	7 962	11 850	10 628	2 915
Crédits	AF.4	-5 814	-2 965	-5 565	-8 052	-2 700
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à payer	AF.7	-1 928	3 759	-3 681	841	502
Total		-3 904	7 353	-1 532	4 606	4 910
3. Capacité (+) / besoin (-) de financement		-4 393	-3 976	-3 809	-4 695	-3 480

**Stocks des actifs et passifs financiers des cantons
de 2001 à 2005** (en millions de francs)

Tableau T10

Code SEC du secteur: S.1312

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	5 302	4 748	4 522	4 304	9 340
Numéraire	AF.21	49	21	51	39	77
Dépôts transférables	AF.22	1 491	1 883	2 529	1 980	2 019
en Suisse		1 491	1 883	2 529	1 980	2 019
à l'étranger		0	0	0	0	0
Autres dépôts	AF.29	3 762	2 844	1 943	2 284	7 245
en Suisse		3 762	2 844	1 943	2 284	7 245
à l'étranger		0	0	0	0	0
Titres de créance	AF.33	386	325	324	262	894
Titres à court terme	AF.331	0	0	0	0	0
Titres à long terme	AF.332	386	325	324	262	894
d'émetteurs suisses	
d'émetteurs étrangers	
Crédits	AF.4	3 097	3 630	4 163	4 127	4 140
à des débiteurs suisses	
à des débiteurs étrangers	
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	34 597	33 343	35 509	34 206	26 137
sans les droits sur la BNS		11 959	10 980	12 674	13 564	13 488
droits sur la BNS		22 638	22 363	22 835	20 642	12 650
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34
Produits structurés	-
Autres comptes à recevoir	AF.7	19 640	23 411	24 003	24 829	26 035
Total		63 023	65 456	68 521	67 728	66 546

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22
Autres dépôts	AF.29
Titres de créance	AF.33	26 811	26 840	26 306	26 704	24 336
Titres à court terme	AF.331
Titres à long terme	AF.332	26 811	26 840	26 306	26 704	24 336
Crédits	AF.4	31 102	34 024	38 789	38 571	33 207
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34
Produits structurés	-
Autres comptes à payer	AF.7	14 971	17 765	17 308	19 902	20 001
Total		72 884	78 630	82 404	85 176	77 544
3. Valeur financière nette		-9 861	-13 174	-13 883	-17 449	-10 998

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	1 089	-554	-226	-218	5 037
Numéraire	AF.21	21	-28	30	-11	38
Dépôts transférables	AF.22	312	392	645	-548	39
en Suisse		312	392	645	-548	39
à l'étranger		0	0	0	0	0
Autres dépôts	AF.29	756	-918	-901	341	4 960
en Suisse		756	-918	-901	341	4 960
à l'étranger		0	0	0	0	0
Titres de créance	AF.33	120	-61	-1	-62	632
Titres à court terme	AF.331	0	0	0	0	0
Titres à long terme	AF.332	120	-61	-1	-62	632
d'émetteurs suisses	
d'émetteurs étrangers	
Crédits	AF.4	399	532	533	-36	13
à des débiteurs suisses	
à des débiteurs étrangers	
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	-2 012	-979	1 655	584	-14 403
sans les droits sur la BNS		-2 012	-979	1 694	890	-76
droits sur la BNS		0	0	-40	-306	-14 327
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à recevoir	AF.7	5 303	3 770	593	826	1 205
Total		4 898	2 709	2 554	1 093	-7 516

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22
Autres dépôts	AF.29
Titres de créance	AF.33	879	-1 118	54	427	-2 227
Titres à court terme	AF.331
Titres à long terme	AF.332	879	-1 118	54	427	-2 227
Crédits	AF.4	-1 574	2 923	4 765	-219	-5 363
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à payer	AF.7	5 723	2 794	-457	2 594	99
Total		5 028	4 598	4 362	2 802	-7 491
3. Capacité (+) / besoin (-) de financement		- 129	-1 890	-1 808	-1 708	-25

**Stocks des actifs et passifs financiers des communes
de 2001 à 2005** (en millions de francs)

Tableau T11

Code SEC du secteur: S.1313

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	4 404	4 831	5 966	6 647	6 299
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22	2 193	2 981	3 969	3 971	3 524
en Suisse		2 193	2 981	3 969	3 971	3 524
à l'étranger	
Autres dépôts	AF.29	2 211	1 850	1 996	2 676	2 775
en Suisse		2 211	1 850	1 996	2 676	2 775
à l'étranger	
Titres de créance	AF.33
Titres à court terme	AF.331
Titres à long terme	AF.332
d'émetteurs suisses	
d'émetteurs étrangers	
Crédits	AF.4
à des débiteurs suisses	
à des débiteurs étrangers	
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34
Produits structurés	-
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		4 404	4 831	5 966	6 647	6 299

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22
Autres dépôts	AF.29
Titres de créance	AF.33	7 460	7 835	6 933	6 953	7 078
Titres à court terme	AF.331
Titres à long terme	AF.332	7 460	7 835	6 933	6 953	7 078
Crédits	AF.4	18 280	17 358	18 440	17 962	18 025
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34
Produits structurés	-
Autres comptes à payer	AF.7
Total		25 740	25 193	25 372	24 915	25 103
3. Valeur financière nette		-21 336	-20 362	-19 407	-18 268	-18 803

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	365	428	1 134	681	-347
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22	145	789	988	1	-447
en Suisse		145	789	988	1	-447
à l'étranger	
Autres dépôts	AF.29	219	-361	146	680	99
en Suisse		219	-361	146	680	99
à l'étranger	
Titres de créance	AF.33
Titres à court terme	AF.331
Titres à long terme	AF.332
d'émetteurs suisses	
d'émetteurs étrangers	
Crédits	AF.4
à des débiteurs suisses	
à des débiteurs étrangers	
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		365	428	1 134	681	-347

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22
Autres dépôts	AF.29
Titres de créance	AF.33	-340	65	-730	30	185
Titres à court terme	AF.331
Titres à long terme	AF.332	-340	65	-730	30	185
Crédits	AF.4	-644	-922	1 082	-478	63
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à payer	AF.7
Total		-984	-857	352	-448	248
3. Capacité (+) / besoin (-) de financement		1 348	1 284	783	1 129	-595

**Stocks des actifs et passifs financiers des assurances sociales
de 2001 à 2005** (en millions de francs)

Tableau T12

Code SEC du secteur: S.1314

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	3 952	4 892	3 895	3 817	3 290
Numéraire	AF.21	0	0	0	0	0
Dépôts transférables	AF.22	1 153	1 985	1 444	915	780
en Suisse		1 153	1 985	1 444	915	780
à l'étranger		0	0	0	0	0
Autres dépôts	AF.29	2 799	2 907	2 451	2 902	2 510
en Suisse		2 799	2 907	2 451	2 902	2 510
à l'étranger		0	0	0	0	0
Titres de créance	AF.33	7 664	6 886	5 333	5 762	6 904
Titres à court terme	AF.331	0	0	0	0	0
Titres à long terme	AF.332	7 664	6 886	5 333	5 762	6 904
d'émetteurs suisses		6 390	4 705	2 840	2 617	2 700
d'émetteurs étrangers		1 275	2 180	2 493	3 145	4 203
Crédits	AF.4	5 545	3 284	2 749	2 252	1 652
à des débiteurs suisses	
à des débiteurs étrangers	
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	4 830	3 851	6 194	6 637	6 957
Investissements de portefeuille en Suisse		2 768	1 382	1 238	1 354	1 349
Investissements de portefeuille à l'étranger		2 062	2 468	4 956	5 283	5 609
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52	208	933	1 917	1 888	2 118
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34	0	108	177	180	52
Produits structurés	-	0
Autres comptes à recevoir	AF.7	7 092	6 564	5 997	5 995	6 274
Total		29 291	26 518	26 261	26 530	27 247

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22
Autres dépôts	AF.29
Titres de créance	AF.33	0	0	0	0	0
Titres à court terme	AF.331	0	0	0	0	0
Titres à long terme	AF.332	0	0	0	0	0
Crédits	AF.4	3 520	10	3	2 008	3 819
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34	0	4	29	40	95
Produits structurés	-
Autres comptes à payer	AF.7	1 377	1 434	1 235	1 257	1 152
Total		4 897	1 449	1 267	3 305	5 066
3. Valeur financière nette		24 394	25 069	24 994	23 226	22 181

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	38	940	-997	-78	-527
Numéraire	AF.21	0	0	0	0	0
Dépôts transférables	AF.22	61	832	-541	-529	-135
en Suisse		61	832	-541	-529	-135
à l'étranger		0	0	0	0	0
Autres dépôts	AF.29	-23	108	-456	451	-392
en Suisse		-23	108	-456	451	-392
à l'étranger		0	0	0	0	0
Titres de créance	AF.33	-223	-1 210	-1 393	448	786
Titres à court terme	AF.331	0	0	0	0	0
Titres à long terme	AF.332	-223	-1 210	-1 393	448	786
d'émetteurs suisses		239	-2 057	-1 791	-257	72
d'émetteurs étrangers		-461	847	398	705	713
Crédits	AF.4	-1 158	-2 261	-536	-497	-600
à des débiteurs suisses	
à des débiteurs étrangers	
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	1 690	663	1 557	198	-1 304
Investissements de portefeuille en Suisse		-540	-751	-382	52	-395
Investissements de portefeuille à l'étranger		2 230	1 413	1 939	146	-909
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52	-3	706	914	-264	-29
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à recevoir	AF.7	-130	-527	-567	-2	279
Total		215	-1 691	-1 022	-195	-1 394

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22
Autres dépôts	AF.29
Titres de créance	AF.33	0	0	0	0	0
Titres à court terme	AF.331	0	0	0	0	0
Titres à long terme	AF.332	0	0	0	0	0
Crédits	AF.4	-3 225	-3 510	-8	2 005	1 811
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à payer	AF.7	81	58	-199	22	-105
Total		-3 145	-3 452	-207	2 027	1 706
3. Capacité (+) / besoin (-) de financement		3 359	1 762	-815	-2 222	-3 100

**Stocks des actifs et passifs financiers des ménages et ISBLSM
de 2001 à 2005** (en millions de francs)

Tableau T13

Code SEC du secteur: S.14+S.15

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	355 629	369 633	398 241	409 949	435 371
Numéraire	AF.21	23 146	22 948	23 192	23 920	24 430
Dépôts transférables	AF.22	106 343	112 660	127 523	127 839	137 580
en Suisse		106 343	112 660	127 523	127 839	137 580
à l'étranger	
Autres dépôts	AF.29	226 141	234 025	247 526	258 190	273 360
en Suisse		204 760	217 544	233 584	243 377	253 292
à l'étranger		21 381	16 481	13 943	14 813	20 068
Titres de créance	AF.33	147 432	144 157	136 436	131 030	108 511
Titres à court terme	AF.331	2 464	2 727	2 086	2 011	2 921
d'émetteurs suisses		277	385	158	134	908
d'émetteurs étrangers		2 187	2 342	1 929	1 877	2 013
Titres à long terme	AF.332	144 968	141 430	134 350	129 019	105 590
d'émetteurs suisses		42 072	42 681	36 418	34 532	29 310
d'émetteurs étrangers		102 896	98 749	97 932	94 487	76 280
Crédits	AF.4
à des débiteurs suisses	
à des débiteurs étrangers	
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	239 342	173 912	205 709	209 372	232 793
Titres d'émetteurs suisses		165 033	124 465	140 892	142 934	171 728
Titres d'émetteurs étrangers		74 309	49 447	64 817	66 438	61 065
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52	138 197	122 116	136 366	158 995	184 141
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6	656 387	643 091	674 517	694 672	754 909
Droits nets sur les provisions techniques des assurances-vie et sur les caisses de pensions	AF.61	611 283	595 821	624 868	643 485	700 783
Droits nets sur les assurances-vie (hors prévoyance professionnelle)	AF.611	101 227	102 088	101 974	102 254	106 186
Droits nets sur les assurances-vie et les caisses de pensions (prévoyance professionnelle)	AF.612	510 056	493 733	522 894	541 231	594 597
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	45 104	47 270	49 649	51 186	54 126
Produits financiers dérivés	AF.34
Produits structurés	-	30 343
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		1 536 987	1 452 909	1 551 269	1 604 019	1 746 066

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2
Titres de créance	AF.33
Crédits	AF.4	485 131	502 955	531 138	547 963	569 621
Hypothèques		438 015	457 300	484 754	500 927	524 239
Autres crédits		47 116	45 655	46 385	47 036	45 382
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34
Produits structurés	-
Autres comptes à payer	AF.7	7 369	6 201	8 784	5 894	7 960
Total		492 501	509 156	539 923	553 857	577 580
3. Valeur financière nette		1 044 486	943 753	1 011 346	1 050 162	1 168 486

**Opérations des ménages et ISBLSM
de 2001 à 2005** (en millions de francs)

Tableau T13B

Code SEC du secteur: S.14+S.15

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	6 478	14 004	28 608	11 708	25 422
Numéraire	AF.21	709	-198	244	728	510
Dépôts transférables	AF.22	5 957	6 318	14 863	316	9 741
en Suisse		5 957	6 318	14 863	316	9 741
à l'étranger	
Autres dépôts	AF.29	-188	7 884	13 501	10 664	15 170
en Suisse		3 591	12 784	16 039	9 794	9 915
à l'étranger		-3 779	-4 900	-2 538	870	5 255
Titres de créance	AF.33	-3 043	-3 342	-6 836	-4 962	-1 629
Titres à court terme	AF.331	608	445	-617	-14	1 236
d'émetteurs suisses		-52	108	-227	-24	801
d'émetteurs étrangers		660	337	-389	10	434
Titres à long terme	AF.332	-3 651	-3 787	-6 219	-4 948	-2 864
d'émetteurs suisses		-850	-751	-5 888	-2 101	-2 512
d'émetteurs étrangers		-2 801	-3 035	-331	-2 848	-352
Crédits	AF.4
à des débiteurs suisses	
à des débiteurs étrangers	
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	4 316	5 022	-1 256	-6 843	-15 739
Titres d'émetteurs suisses		2 098	5 169	-7 405	-5 052	-10 961
Titres d'émetteurs étrangers		2 218	-147	6 149	-1 791	-4 778
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52	11 739	1 160	4 687	19 460	13 165
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6	25 872	24 837	24 186	22 121	29 209
Droits nets sur les provisions techniques des assurances-vie et sur les caisses de pensions	AF.61	24 925	22 670	21 807	20 584	26 270
Droits nets sur les assurances-vie (hors prévoyance professionnelle)	AF.611	3 189	861	-114	280	3 932
Droits nets sur les assurances-vie et les caisses de pensions (prévoyance professionnelle)	AF.612	21 736	21 809	21 921	20 304	22 338
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	947	2 166	2 379	1 537	2 939
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		45 361	41 681	49 389	41 485	50 428

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2
Titres de créance	AF.33
Crédits	AF.4	11 858	17 824	28 184	16 824	21 658
Hypothèques		10 061	19 285	27 454	16 173	23 312
Autres crédits		1 797	-1 462	730	651	-1 654
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à payer	AF.7	283	-1 168	2 583	-2 891	2 066
Total		12 141	16 656	30 767	13 934	23 724
3. Capacité (+) / besoin (-) de financement		33 220	25 025	18 622	27 551	26 705

**Stocks des actifs et passifs financiers de tous les secteurs suisses
de 2001 à 2005** (en millions de francs)

Tableau T14

Code SEC du secteur: S.1

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
1. Actifs financiers						
Or monétaire et DTS	AF.1	33 459	29 443	27 174	21 719	28 129
Numéraire et dépôts	AF.2	1 243 771	1 309 004	1 329 402	1 288 387	1 457 282
Numéraire	AF.21	34 579	34 459	35 253	34 602	36 010
Dépôts transférables	AF.22	279 561	306 656	378 546	331 159	367 801
en Suisse		241 126	257 342	326 306	299 461	319 951
à l'étranger		38 435	49 314	52 240	31 698	47 850
Autres dépôts	AF.29	929 631	967 889	915 604	922 627	1 053 471
en Suisse		393 781	412 148	397 887	430 655	445 412
à l'étranger		535 850	555 741	517 717	491 972	608 059
Titres de créance	AF.33	712 735	743 218	763 377	792 372	791 979
Titres à court terme	AF.331	38 597	44 176	44 796	40 866	52 518
d'émetteurs suisses		15 690	16 074	12 276	11 820	14 688
d'émetteurs étrangers		22 907	28 102	32 520	29 046	37 829
Titres à long terme	AF.332	674 138	699 042	718 581	751 506	739 461
d'émetteurs suisses		260 450	273 645	267 296	268 771	263 648
d'émetteurs étrangers		413 688	425 397	451 286	482 735	475 813
Crédits	AF.4	1 166 796	1 158 546	1 176 517	1 212 218	1 290 222
à des débiteurs suisses		855 863	853 794	856 870	859 082	878 423
à des débiteurs étrangers		310 933	304 752	319 647	353 135	411 799
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	1 192 619	945 968	1 056 385	1 118 014	1 312 563
Titres d'émetteurs suisses		531 347	387 831	435 001	448 210	509 374
Titres d'émetteurs étrangers		661 272	558 137	621 385	669 804	803 189
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52	280 614	253 116	304 689	369 371	482 740
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6	662 337	649 435	681 217	701 587	762 230
Droits nets sur les provisions techniques des assurances-vie et sur les caisses de pensions	AF.61	611 283	595 821	624 868	643 485	700 783
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	51 054	53 614	56 349	58 102	61 447
Produits financiers dérivés¹	AF.34	227	1 059	1 179	49 341	47 283
Produits structurés	-	51 035
Autres comptes à recevoir	AF.7	29 757	37 633	36 525	36 368	39 447
Total		5 322 314	5 127 422	5 376 466	5 589 378	6 262 909

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	1 345 550	1 370 013	1 406 977	1 416 287	1 586 339
Numéraire	AF.21	42 169	41 940	42 927	42 139	43 835
Dépôts transférables	AF.22	346 749	352 707	443 892	413 919	459 094
Autres dépôts	AF.29	956 632	975 366	920 157	960 229	1 083 411
Titres de créance	AF.33	315 238	331 234	329 831	341 982	347 216
Titres à court terme	AF.331	16 237	17 336	15 706	15 119	18 058
Titres à long terme	AF.332	299 001	313 898	314 125	326 864	329 158
Crédits	AF.4	961 106	969 566	992 092	1 000 686	1 068 197
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	1 149 660	939 350	1 060 391	1 121 980	1 355 253
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52	217 568	192 701	224 202	270 170	343 983
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6	751 290	734 576	775 617	795 976	869 898
Droits nets sur les provisions techniques des assurances-vie et sur les caisses de pensions	AF.61	667 956	650 680	682 967	703 622	766 849
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	83 334	83 896	92 650	92 353	103 049
Produits financiers dérivés¹	AF.34	380	1 005	955	60 276	60 524
Produits structurés	-	0
Autres comptes à payer	AF.7	29 757	37 633	36 525	36 368	39 447
Total		4 770 550	4 576 077	4 826 589	5 043 724	5 670 857
3. Valeur financière nette		551 764	551 345	549 877	545 654	592 052

¹ Jusqu'en 2003, uniquement les opérations de la Banque nationale et des administrations publiques ainsi que la contrepartie, dans les banques commerciales, de ces opérations.

**Stocks des actifs et passifs financiers du reste du monde
de 2001 à 2005** (en millions de francs)

Tableau T15

Code SEC du secteur: S.2

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	677 136	667 248	648 796	652 864	786 369
Numéraire	AF.21	8 662	8 665	8 939	8 832	9 228
Dépôts transférables	AF.22	105 623	95 365	117 587	114 458	139 143
Autres dépôts	AF.29	562 851	563 217	522 270	529 574	637 999
Titres de créance	AF.33	39 098	41 515	50 259	61 392	68 880
Titres à court terme	AF.331	548	1 261	3 429	3 299	3 370
Titres à long terme	AF.332	38 551	40 253	46 829	58 093	65 510
Crédits	AF.4	105 243	115 771	135 222	141 603	189 773
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	618 313	551 519	625 390	673 770	845 879
Investissements de portefeuille		469 592	382 341	436 144	455 177	628 424
Participations		148 721	169 178	189 246	218 593	217 455
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52	75 136	61 127	61 783	60 331	75 197
Droits sur les assurances 0 et les caisses de pensions	AF.6	88 953	85 141	94 401	94 388	107 668
Droits nets sur les provisions techniques des assurances-vie et sur les caisses de pensions	AF.61	56 673	54 859	58 099	60 137	66 066
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	32 280	30 282	36 301	34 252	41 602
Produits financiers dérivés¹	AF.34	230	420	354	41 667	43 432
Produits structurés	-	0
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		1 604 109	1 522 740	1 616 205	1 726 015	2 117 199

Catégorie	Code SEC	2001	2002	2003	2004	2005
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	575 357	606 238	571 222	524 965	657 312
Numéraire	AF.21	1 072	1 184	1 265	1 295	1 403
Dépôts transférables	AF.22	38 435	49 314	52 240	31 698	47 850
Autres dépôts	AF.29	535 850	555 741	517 717	491 972	608 059
Titres de créance	AF.33	436 595	453 499	483 805	511 781	513 642
Titres à court terme	AF.331	22 907	28 102	32 520	29 046	37 829
Titres à long terme	AF.332	413 688	425 397	451 286	482 735	475 813
Crédits	AF.4	310 933	304 752	319 647	353 135	411 799
Actions et autres participations (sans les placements collectifs de capitaux)	AF.51	661 272	558 137	621 385	669 804	803 189
Parts de placements collectifs de capitaux	AF.52	138 181	121 542	142 271	159 533	213 954
Droits sur les assurances et les caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assurances-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés¹	AF.34	77	474	578	30 732	30 191
Produits structurés	-	51 035
Autres comptes à payer	AF.7
Total		2 122 415	2 044 642	2 138 908	2 249 950	2 681 121
3. Valeur financière nette		-518 306	-521 902	-522 703	-523 934	-563 923

¹ Jusqu'en 2003, uniquement la contrepartie des opérations de la Banque nationale et des administrations publiques.

Précisions méthodologiques concernant les comptes financiers

62	1. Bases méthodologiques
66	2. Commentaires des comptes financiers de la Suisse
66	2.1 Modifications par rapport à l'année précédente
66	2.2 Les comptes financiers en tant que statistique de synthèse
67	2.3 Manière de procéder pour chacun des secteurs
76	2.4 Estimation du numéraire détenu par les divers secteurs
77	2.5 Calcul des passifs sous forme d'actions et d'autres participations
77	2.6 Statistiques de base
80	3. Autres ouvrages utiles

1. Bases méthodologiques

Les comptes financiers font partie intégrante du système des comptes nationaux de la Suisse. Comme la partie non financière de la comptabilité nationale, qui est publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), ils sont dressés selon les règles du Système européen des comptes 1995 (SEC95), un système complet de comptabilité nationale. Le SEC95 repose sur le Système de comptabilité nationale des Nations Unies de 1993, mais est davantage axé sur les particularités et les besoins de données en Europe.

Selon le SEC95, les comptes financiers présentent, dans leur version intégrale, l'ampleur et la structure des actifs et passifs financiers entre les divers secteurs de l'économie nationale et entre ces secteurs et le reste du monde. Ils incluent également les flux financiers et les ajustements de valeur à la suite de variations des cours de change ou des cours des titres.

Les actifs et passifs sont ventilés en fonction des divers instruments financiers et évalués en principe aux prix du marché. Les comptes financiers sont conçus de telle sorte qu'à chaque actif correspond un passif d'un montant équivalent. La seule exception à cette règle porte sur l'or monétaire et les droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds monétaire international. Ces deux actifs de la banque centrale sont les seuls qui, par convention, n'ont pas de passifs de contrepartie.

Secteurs

Dans le système des comptes nationaux, tous les agents économiques (ou des parties d'entre eux), dont le centre d'intérêt économique est situé sur le territoire du pays, sont considérés comme des unités résidentes (la Suisse). Ces unités résidentes sont réparties en quatre secteurs institutionnels (sociétés non financières, sociétés financières, administrations publiques, ménages et ISBLSM). Un cinquième secteur montre les relations entre les agents résidents et non résidents (le reste du monde). Les secteurs sont définis dans le commentaire ci-après (le code du SEC95 est indiqué entre parenthèses):

Sociétés non financières (S.11)	Les sociétés de capitaux et sociétés de personnes dont l'activité principale consiste à produire des biens et des services non financiers marchands. Les entreprises individuelles et les indépendants sont classifiés dans ce secteur uniquement s'il est possible de distinguer statistiquement leur activité de producteurs de celle de consommateurs; dans les autres cas, ils font partie des ménages. Les sociétés non financières englobent également des entreprises publiques qui, tels les CFF et la Poste, sont des producteurs marchands.
Sociétés financières (S.12)	Les sociétés de capitaux et sociétés de personnes dont la fonction principale consiste à fournir des services d'intermédiation financière (intermédiaires financiers) ou à exercer des activités financières auxiliaires (auxiliaires financiers). Ce secteur comprend cinq sous-secteurs. Le premier est constitué de la Banque nationale suisse (S.121). Les banques commerciales forment le deuxième sous-secteur (S.122); il convient de relever que les actifs et passifs financiers des seuls comptoirs en Suisse des banques sont pris en compte dans la présente statistique. Les fonds de placement, les établissements de lettres de gage et les autres sociétés financières, en particulier celles qui opèrent dans le financement à long terme, constituent le sous-secteur des autres établissements financiers (S.123). Compte tenu des données actuellement disponibles, les auxiliaires financiers, soit le sous-secteur S.124 du SEC95, entrent eux aussi dans la composition des autres établissements financiers. Le sous-secteur des compagnies d'assurances et caisses de pensions (S.125) groupe les sociétés d'assurance-vie, d'assurances-dommages et de réassurance, qui sont soumises à la surveillance de l'Office fédéral des assurances privées, la Suva, les caisses-maladie et les caisses de pensions.

Administrations publiques (S.13)	Le secteur des administrations publiques recouvre les unités institutionnelles qui sont des autres producteurs non marchands de biens et de services destinés à la collectivité ou qui ont pour activité principale des opérations de redistribution du revenu ou de la richesse nationale. Les assurances sociales en font également partie. Ce secteur est ventilé en quatre sous-secteurs, à savoir la Confédération (S.1311), les cantons (S.1312), les communes (S.1313) et les assurances sociales (S.1314). Le sous-secteur de la Confédération englobe non seulement l'administration fédérale, mais aussi Swissmint (l'entreprise qui frappe les monnaies de la Confédération suisse), la Régie fédérale des alcools, le Fonds pour les grands projets ferroviaires et les écoles polytechniques fédérales (EPF). En Suisse, les assurances sociales regroupent l'assurance-vieillesse et survivants (AVS), l'assurance-invalidité (AI), les allocations pour perte de gain (APG), l'assurance-chômage (AC) et l'assurance-maternité du canton de Genève.
Ménages et ISBLSM (S.14 et S.15)	Ce secteur comprend les ménages dans leur fonction de consommateurs (salariés, personnes sans activité lucrative, retraités, étudiants et enfants), mais aussi les entreprises individuelles et les indépendants s'il n'est pas possible de distinguer statistiquement leur activité de producteurs de celle de consommateurs. Les institutions privées sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) entrent elles aussi dans ce secteur. Il s'agit de producteurs non marchands, tels que les syndicats, les Eglises, les partis politiques, les clubs sociaux, culturels, récréatifs et sportifs et les organismes de charité et associations de bienfaisance.
Reste du monde (S.2)	Ce secteur regroupe toutes les unités non résidentes qui effectuent des opérations avec les unités institutionnelles résidentes ou ont des actifs ou des passifs vis-à-vis d'unités institutionnelles résidentes. La répartition entre actifs et passifs est faite sous l'angle de l'étranger.

Remarques concernant la délimitation de la Suisse et du reste du monde:

Dans les comptes financiers de la Suisse, toutes les succursales et filiales à l'étranger des banques suisses opérant sur le plan international font partie du reste du monde. Par conséquent, le portefeuille de titres des banques commerciales, tel qu'il ressort des comptes financiers, est nettement moins important que l'ensemble des portefeuilles destinés au négoce et des immobilisations financières des groupes bancaires suisses. En outre, une proportion importante des placements collectifs distribués en Suisse est constituée de parts de fonds de placement qui appartiennent à des groupes bancaires suisses, mais sont domiciliés au Luxembourg. Si un ménage suisse investit dans un fonds luxembourgeois détenant des actions d'émetteurs suisses, il en résulte, du côté des placements collectifs de capitaux (instrument financier), des actifs financiers de la Suisse vis-à-vis du reste du monde (passifs financiers pour le reste du monde) et, du côté des actions (instrument financier), des actifs financiers du reste du monde vis-à-vis de la Suisse. Les parts de fonds de placement émises par des fonds domiciliés à l'étranger et détenues par le reste du monde n'entrent pas dans les comptes financiers de la Suisse.

Evaluation

Conformément au SEC95, tous les actifs et passifs sont évalués aux prix du marché à la date d'établissement des comptes financiers. Si aucun prix du marché ne peut être observé, il faut procéder à une estimation. Dans le cas d'instruments qui, tels les dépôts, ne sont pas négociables, la valeur nominale correspond généralement au prix du marché. Les revenus courus (intérêts, dividendes) sur les instruments financiers doivent être soit ajoutés à la valeur de ceux-ci, soit pris en considération dans les autres comptes à recevoir ou à payer. De plus amples détails sont donnés dans les commentaires afférents aux divers instruments financiers.

Instruments financiers

Dans les comptes financiers, les actifs et passifs sont ventilés par instruments financiers. La ventilation est faite principalement en fonction de la liquidité et des caractéristiques juridiques. En outre, les créances et engagements sont définis dans un sens large. On tient compte non seulement des relations directes créanciers/débiteurs, mais aussi des relations financières sous forme d'actions et d'autres participations. Les divers instruments financiers sont décrits ci-après (le code du SEC95 est indiqué entre parenthèses). Etant donné que les statistiques de base ne répondent pas toujours aux exigences du SEC95, des écarts par rapport à ce dernier ne sont pas exclus.

Or monétaire et DTS (AF.1)	Cette catégorie porte sur l'or qui entre dans les réserves monétaires et est détenu par la banque centrale et sur les droits de tirage spéciaux (DTS) qui sont créés par le Fonds monétaire international. Les deux composantes sont évaluées aux prix du marché. Elles constituent les seuls actifs financiers à ne pas avoir de passifs de contrepartie.
Numéraire et dépôts (AF.2)	Cette catégorie couvre les billets de banque et les pièces, dans la monnaie du pays et en monnaies étrangères, les dépôts transférables et les autres dépôts qui ne peuvent être utilisés à tout moment comme moyens de paiement ou qui ne peuvent être transférables sans frais importants ni restrictions majeures. Ces éléments sont évalués à leur valeur nominale.
Titres de créance (AF.33)	Il s'agit des obligations, sous forme de papiers-valeurs ou de droits-valeurs, qui peuvent être négociées sur des marchés secondaires, mais ne donnent à leur porteur aucun droit de propriété sur l'émetteur. Ces titres et droits-valeurs sont répartis selon leur durée initiale (marché monétaire ou court terme: un an au plus; marché des capitaux ou long terme: plus d'un an). Ils sont évalués aux prix du marché. Les produits structurés sont regroupés dans une catégorie séparée.
Crédits (AF.4)	Cette catégorie couvre les prêts rémunérés et non titrisés (sans les crédits commerciaux). La distinction entre crédits et dépôts repose sur le critère de l'initiative de l'opération. L'initiative émane généralement du débiteur, dans le cas d'un crédit, et du créancier, dans celui d'un dépôt. Les actifs et passifs résultant des opérations interbancaires figurent intégralement dans les dépôts. Le montant que le débiteur est tenu contractuellement de rembourser entre dans les comptes financiers.
Actions et autres participations (AF.5)	<p>Cette catégorie couvre des droits de propriété au sens économique. En règle générale, le porteur a droit à une part des bénéfices et, en cas de liquidation, à une part des fonds propres ou de l'avoir net. Dans les comptes financiers, on distingue deux sous-catégories: la première regroupe les actions et autres participations (AF.51), sans les placements collectifs de capitaux, et la seconde est constituée des parts de placements collectifs de capitaux (AF.52). La première sous-catégorie englobe les actions cotées et non cotées (y compris de sociétés d'investissement), le capital de dotation des succursales à l'étranger, les parts de SARL et les participations à des sociétés en nom collectif, à des sociétés en commandite et à des sociétés coopératives. Les parts de placements collectifs de capitaux (AF.52) couvrent principalement des parts de fonds de placement, mais aussi des parts de placements collectifs pour investisseurs qualifiés (parts de fondations de placement, fondations de libre passage, fondations de prévoyance, portefeuilles collectifs internes aux banques).</p> <p>Les actions et les placements collectifs de capitaux sont évalués aux prix du marché. A défaut de tels prix, il faut procéder à une estimation. Les autres participations sont évaluées généralement par des méthodes particulières, notamment à l'aide des fonds propres ou de la valeur nominale. Compte tenu des données disponibles, les participations ne sont pas évaluées conformément aux règles du SEC95. Les données sur les participations détenues à l'étranger proviennent de la statistique des investissements directs et correspondent par conséquent aux fonds propres (y compris les réserves) des filiales. Dans le cas des participations que les banques détiennent en Suisse, les données correspondent à la valeur comptable dans les bilans bancaires. Les participations détenues par la Confédération sont évaluées selon diverses méthodes. La valeur de marché est utilisée dans le cas de Swisscom, tandis que les fonds propres (y compris les réserves) servent à l'évaluation des participations dans le groupe Ruag, les CFF et la Poste. Enfin, les autres participations de la Confédération sont évaluées à leur valeur comptable, et cette valeur est tirée du compte d'Etat.</p>

Droits sur les assurances et caisses de pensions (AF.6)	<p>Cette catégorie porte sur les provisions que les compagnies d'assurances et les caisses de pensions constituent pour couvrir les créances futures des assurés et des bénéficiaires de prestations. On distingue deux sous-catégories: les droits nets sur les provisions techniques des assurances-vie et sur les caisses de pensions (AF.61) et les provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres (AF.62).</p> <p>AF.61: les assurances-vie et les caisses de pensions constituent des provisions techniques pour couvrir les prestations prévues. Ces provisions figurent dans les comptes financiers en tant que droits nets sur les provisions techniques des assurances-vie et sur les caisses de pensions.</p> <p>AF.62: Les provisions pour primes non acquises comprennent la part des primes brutes qui doit être attribuée à l'exercice comptable suivant. Elles découlent du fait que, d'une manière générale, les primes d'assurance doivent être payées au début de la période couverte, laquelle ne coïncide habituellement pas avec l'exercice comptable proprement dit. Il s'agit par conséquent de la partie des primes qui est destinée à couvrir les risques assurés pendant l'exercice suivant. Les provisions pour sinistres sont constituées par les compagnies d'assurances pour couvrir les indemnités qu'elles s'attendent à devoir verser au titre de sinistres qui n'ont pas encore été réglés, notamment parce qu'ils font l'objet de litiges. Tous ces éléments sont évalués selon des critères actuariels.</p>
Produits financiers dérivés (AF.34)	<p>Il s'agit des produits qui ont une valeur marchande parce qu'ils sont négociables ou qu'ils peuvent faire l'objet d'une compensation sur le marché. Seuls ces produits doivent être pris en compte selon le SEC95. Ils sont évalués à leur prix du marché ou sur la base de la valeur de rachat ou de compensation du contrat.</p>
Produits structurés (-)	<p>Cette catégorie englobe des obligations standardisées dans lesquels les propriétés de deux ou plusieurs instruments financiers sont combinées pour constituer un nouveau produit de placement.</p>
Autres comptes à recevoir ou à payer (AF.7)	<p>Cette catégorie groupe les créances et engagements qui découlent du décalage entre le moment de la réalisation d'une opération et celui du paiement correspondant. Il s'agit des crédits commerciaux qui résultent de l'octroi direct de crédits par des fournisseurs à des acheteurs de biens ou de services (débiteurs/créanciers) et des avances sur travaux en cours et sur livraisons de biens ou de services. En outre, divers montants à payer tels que les impôts, les cotisations sociales, les salaires, les traitements, les agios et disagios et les dividendes sont pris en compte ici. Ces éléments sont évalués sur la base du montant que le débiteur est tenu contractuellement de verser au moment où s'éteint son obligation. Il ne s'agit donc pas d'un poste résiduel accueillant tous les éléments ne pouvant pas ou ne pouvant que difficilement être attribués à une autre catégorie.</p>

Soldes comptables

Valeur financière nette	<p>La valeur financière nette correspond à la différence entre les actifs et les passifs financiers. Dans l'interprétation de la valeur financière nette des entreprises, il convient de tenir compte du fait que, dans les comptes financiers, le capital-actions entre lui aussi dans les passifs financiers.</p>
Capacité (+)/besoin (-) de financement	<p>La capacité/le besoin de financement correspond à la différence entre la somme des opérations sur les actifs financiers et la somme des opérations sur les passifs financiers. En théorie, la capacité/le besoin de financement résultant des comptes financiers devrait être identique à la capacité/au besoin de financement qui ressort des comptes nationaux (CN) de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Dans les comptes nationaux, la capacité/le besoin de financement équivaut à la différence entre l'épargne et les investissements. Dans la pratique, ces deux soldes divergent à cause de différences dans les données de base et de certaines lacunes dans les données.</p>

2. Commentaires des comptes financiers de la Suisse

Les comptes financiers de la Suisse présentent actuellement les stocks d'actifs et de passifs financiers de tous les secteurs et des données sur les opérations (flux), des ménages et des administrations publiques. La publication de données sur les opérations de chacun des secteurs est prévue pour 2008. En cas de modifications méthodologiques et de révisions des statistiques de base, les données sont en principe adaptées depuis 1999.

2.1 Modifications par rapport à l'année précédente

Opérations des ménages et des administrations publiques	Pour la première fois, des données sont publiées sur les opérations (flux) des ménages et des administrations publiques (données depuis 2000).
Produits structurés	Les produits structurés sont dorénavant regroupés dans une catégorie séparée d'instruments financiers (données depuis 2005).
Réserves de fluctuations de valeur incluses dans les droits nets sur les provisions techniques des assurances-vie et sur les caisses de pensions	Les droits nets sur les provisions techniques des assurances-vie et sur les caisses de pensions (AF.61) englobent désormais également les réserves de fluctuations de valeur des caisses de pensions (données adaptées depuis 1999). Ce transfert dans une autre catégorie découle de la révision de l'ordonnance d'octobre 2004 sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2); depuis sa révision, l'ordonnance règle clairement l'attribution des réserves de fluctuations de valeur. Précédemment, une certaine marge d'appréciation existait à ce sujet.
Révision de l'enquête sur les dépôts de titres	En mars 2005, l'enquête sur les dépôts de titres a fait l'objet d'une révision. Une nouvelle catégorie a été constituée pour les produits structurés. A l'occasion de cette révision, plusieurs banques ont réexaminé la répartition par secteurs des titulaires de dépôts. Des dépôts de titres, attribués jusque-là aux ménages suisses, ont ainsi été transférés au secteur «Reste du monde». Pour maintenir un lien direct avec les données de base, on a renoncé à adapter les stocks de titres des années précédentes dans les comptes financiers. L'année 2005 implique donc une certaine rupture dans la série sur les stocks de titres. Dans l'estimation des opérations (flux), ces transferts d'un secteur à l'autre ont cependant été pris en considération.
Données de base afférentes aux cantons	Dans les comptes financiers, les données concernant les cantons se fondent dorénavant sur une ventilation plus fine des bilans des cantons que dresse l'Administration fédérale des finances.
Tableaux afférents aux cantons et aux communes	Des tableaux contenant des données séparées sur les cantons et les communes sont publiés pour la première fois dans les comptes financiers. Jusque-là, ces données étaient prises en compte uniquement dans le total des administrations publiques.

2.2 Les comptes financiers en tant que statistique de synthèse

Les comptes financiers constituent une statistique de synthèse. Pour les dresser, on recourt à diverses statistiques déjà existantes. Les données proviennent donc de statistiques qui sont destinées d'abord à d'autres buts et reposent généralement sur d'autres concepts. Sur le plan mondial, rares sont les enquêtes qui sont conduites spécialement pour les besoins des comptes financiers. Par conséquent, les données doivent être adaptées avant leur utilisation dans les comptes financiers. Le fait qu'il faille puiser dans des données provenant de diverses statistiques explique aussi pourquoi les comptes financiers sont publiés avec un décalage relativement important.

Les principales données de base proviennent des bilans des banques, de l'enquête sur les dépôts de titres de la clientèle (dépôts dans les comptoirs en Suisse des banques), des bilans des compagnies d'assurances et des caisses de pensions, de la statistique des investissements directs, de la statistique des avoirs à l'étranger

des entreprises et des engagements envers l'étranger des entreprises, de la statistique des finances publiques et d'informations sur les marchés financiers. Les sources existantes ne couvrent pas de la même manière les besoins d'informations des comptes financiers. Les données disponibles fournissent un bon aperçu des relations financières que les divers secteurs ont avec les banques en Suisse et de celles que les entreprises ont avec le reste du monde. Mais des lacunes subsistent, en particulier pour ce qui est des actions des petites et moyennes entreprises et des crédits commerciaux. De plus, les données sur les communes sont incomplètes. De telles lacunes se répercutent sur les comptes financiers sous la forme d'une sous-évaluation de certains actifs et passifs financiers.

Types d'informations

Pour dresser les comptes financiers, quatre types d'informations sont utilisés. Les statistiques sectorielles – premier type d'informations – renseignent sur les actifs et passifs financiers des secteurs interrogés (informations directes). Ainsi, les bilans bancaires sont une source précieuse d'informations. Ils portent sur les actifs et passifs des comptoirs en Suisse des banques commerciales. Les statistiques plurisectorielles – deuxième type – fournissent des informations sur plusieurs secteurs sans interroger directement ceux-ci (informations indirectes). L'enquête sur les dépôts de titres de la clientèle auprès des banques en est un exemple. Certaines statistiques – troisième type d'informations – indiquent également sur qui les créances sont détenues et envers qui les engagements existent. Dans les comptes financiers, on emploie à ce propos le terme de contrepartie. La répartition par secteurs des bilans bancaires entre dans ce type de statistiques. L'avantage d'une telle statistique est de fournir des données sur les contreparties. Chaque créance d'une banque peut être imputée, comme engagement, à un secteur débiteur, et chaque engagement d'une banque représente une créance d'un secteur. Une source de données de ce type est particulièrement importante dans le cas des secteurs pour lesquels on ne dispose pas d'informations statistiques directes. Pour divers secteurs, il est également possible – quatrième type d'informations – de calculer certaines valeurs en mettant à profit des identités existantes dans les comptes financiers. Ainsi, pour chaque instrument financier, le total des créances sur des résidents doit correspondre au total des engagements des résidents. Ces identités sont particulièrement utiles pour déterminer les engagements sous forme de titres de créance, mais aussi sous forme d'actions et d'autres participations.

Consolidation

Selon le SEC95, les comptes financiers peuvent être calculés de manière consolidée ou non. La consolidation signifie que les actifs et passifs entre les unités constituant un secteur sont compensés. Dans les comptes financiers de la Suisse, les données sont actuellement présentées telles qu'elles sont tirées des statistiques de base, c'est-à-dire généralement sans consolidation.

2.3 Manière de procéder pour chacun des secteurs

Diverses sources de données (voir ci-dessus) sont utilisées pour dresser les comptes financiers. Comme elles varient d'un secteur à l'autre, la manière de procéder est précisée ci-après pour chaque secteur.

Sociétés non financières (S.11)

Les données sont tirées de statistiques qui couvrent plusieurs secteurs et d'informations sur les contreparties. Abstraction faite des données sur les comptes postaux (PostFinance), aucune information directe n'est disponible sur les actifs et passifs financiers des sociétés non financières.

Actifs financiers

Numéraire (AF.21)	Billets de banque et pièces détenus en francs suisses par la Poste, selon le Rapport de gestion de cette entreprise. Numéraire détenu en francs suisses par les autres sociétés non financières, selon des estimations de la BNS (voir chapitre 2.4 ci-après).
Dépôts transférables (AF.22)	Dépôts à vue dans les banques commerciales en Suisse, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Dépôts à vue auprès de PostFinance, selon des estimations de la BNS.
Autres dépôts (AF.29)	Autres dépôts dans les banques commerciales en Suisse et placements à titre fiduciaire à l'étranger, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Autres dépôts auprès de PostFinance, selon des estimations de la BNS.

Titres de créance à court terme (AF.331)	Papiers monétaires d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Titres de créance à long terme (AF.332)	Bons de caisse et emprunts obligataires d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Emprunts obligataires d'émetteurs non résidents, non conservés dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Crédits (AF.4)	Crédits à des entreprises affiliées et à des tiers à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Actions et autres participations (AF.51)	Investissements de portefeuille: actions, bons de participation et bons de jouissance d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Titres de participation d'émetteurs non résidents, non conservés dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse. Participations: participations à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Parts de placements collectifs de capitaux (AF.52)	Parts de placements collectifs de capitaux d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres (AF.62)	Voir le sous-secteur des compagnies d'assurances et caisses de pensions (S.125).
Produits structurés (-)	Produits structurés d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres (données depuis 2005).
Passifs	
Dépôts transférables (AF.22)	Engagements à vue de PostFinance (comptes postaux), selon le Rapport de gestion de la Poste.
Autres dépôts (AF.29)	Autres engagements de PostFinance (comptes Deposito, comptes de placement et dépôts à terme fixe), selon le Rapport de gestion de la Poste.
Titres de créance à court terme (AF.331)	Les engagements des sociétés non financières sous forme de titres de créance à court terme et à long terme sont obtenus en calculant la valeur résiduelle. Pour le calcul, on part de l'identité suivante dans les comptes financiers: la somme des titres de créance qui sont émis à court terme et à long terme par des résidents et détenus par les divers secteurs correspond à la somme des titres de créance d'émetteurs résidents. Les titres émis par les sociétés financières et les administrations publiques sont portés en déduction de ce total. La valeur résiduelle est considérée comme un passif des sociétés non financières.
Titres de créance à long terme (AF.332)	
Crédits (AF.4)	Crédits des banques commerciales en Suisse, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Crédits obtenus d'entreprises affiliées et de tiers à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.

Actions et autres participations (AF.51)	Voir chapitre 2.5 ci-après.
Autres comptes à payer (AF.7)	Autres comptes à payer en termes nets (c'est-à-dire après déduction des autres comptes à recevoir) que les sociétés non financières ont envers les administrations publiques, selon des estimations de la BNS.

Sociétés financières (S.12)

En principe, les actifs et passifs financiers des sociétés financières correspondent à la somme des actifs et passifs financiers des sous-secteurs S.121, S.122, S.123 et S.125. La seule exception est due aux passifs sous forme d'actions et d'autres participations. Compte tenu des données disponibles, ces passifs ne peuvent être estimés que pour l'ensemble du secteur (voir chapitre 2.5 ci-après).

Banque nationale suisse (S.121)

Tous les actifs et passifs financiers de la Banque nationale suisse (BNS) sont pris en considération. Les données sont tirées du Rapport de gestion, et la répartition entre les catégories d'actifs et de passifs est faite à l'aide d'informations supplémentaires provenant de la Comptabilité centrale de la BNS.

Fonds propres de la Banque nationale

La BNS est une société anonyme qui est régie par une loi spéciale et cotée en Bourse. Le dividende, conformément aux dispositions de la loi sur la Banque nationale, ne peut dépasser 6% du capital-actions. Le solde du bénéfice revient, indépendamment de l'actionnariat, pour un tiers à la Confédération et pour deux tiers aux cantons. La capitalisation à la Bourse Suisse ne reflète par conséquent qu'une petite partie des fonds propres de la BNS. Il faut aussi tenir compte de la réserve pour distributions futures, du résultat de l'exercice et de la provision pour réserves monétaires. Celle-ci revêt le caractère de fonds propres. Cette caractéristique ressort notamment du fait que l'attribution à la provision pour réserves monétaires entre dans la proposition qui est soumise à l'Assemblée générale des actionnaires au sujet de l'affectation du bénéfice de l'exercice.

Etant donné les dispositions de la loi sur la Banque nationale, la réserve pour distributions futures et le résultat de l'exercice (après attribution à la provision pour réserves monétaires) représentent des droits que la Confédération (pour un tiers) et les cantons (pour deux tiers) détiennent sur la banque centrale. Du côté des administrations publiques, ces deux éléments sont considérés comme des «participations» de la Confédération et des cantons. Dans les comptes financiers, la provision pour la cession des actifs libres a été traitée de la même manière. La BNS l'avait constituée après l'entrée en vigueur, le 1^{er} mai 2000, de la loi fédérale sur l'unité monétaire et les moyens de paiement (LUMMP). Depuis l'entrée en vigueur de la LUMMP, l'encaisse-or de la BNS est évaluée au prix du marché et non plus à la parité-or du franc (4595,74 francs le kilogramme). On a estimé par la suite que 1300 tonnes d'or n'étaient plus nécessaires à des fins monétaires. La provision pour la cession des actifs libres, qui s'élevait à 21 milliards de francs, a été dissoute par le compte de résultat à fin 2004 et distribuée à la Confédération et aux cantons en 2005.

Le SEC95 ne contient aucune règle explicite au sujet de la comptabilisation de la provision pour réserves monétaires. Le Manuel SEC95 pour le déficit public et la dette publique contient cependant des précisions dans ce domaine. Les réserves monétaires sont considérées comme propriété de la collectivité et, dans les comptes nationaux, les administrations publiques représentent la collectivité. Dans le cas de la Suisse, il est cependant difficile d'établir à quel(s) sous-secteur(s) des administrations publiques (Confédération, cantons, communes, assurances sociales) devrait revenir la provision pour réserves monétaires. C'est pourquoi, dans les comptes financiers, cet élément n'est pris en considération ni dans les actifs des administrations publiques ni dans les passifs de la BNS.

Banques commerciales (S. 122)

Les données sur les actifs et passifs financiers des banques commerciales sont tirées pour l'essentiel des bilans des comptoirs en Suisse des banques. En outre, certains actifs et passifs sont établis à l'aide d'autres sources.

Actifs financiers

Numéraire (AF.21)	Billets et pièces en francs suisses et en monnaies étrangères, selon les bilans bancaires.
Dépôts transférables (AF.22)	Dépôts à vue à la BNS, selon le Rapport de gestion de la BNS. Dépôts à vue dans les autres établissements, selon les bilans bancaires.

Autres dépôts (AF.29)	Créances sur la BNS (sans les dépôts à vue), selon le Rapport de gestion de la BNS. Créances (y compris les créances hypothécaires) sur des banques commerciales en Suisse et à l'étranger, selon les bilans bancaires.
Titres de créance à court terme (AF.331)	Papiers monétaires d'émetteurs résidents et non résidents, selon les bilans bancaires.
Titres de créance à long terme (AF.332)	Obligations d'émetteurs résidents et non résidents dans les portefeuilles destinés au négoce et les immobilisations financières, selon les bilans bancaires.
Crédits (AF.4)	Créances (y compris les créances hypothécaires) sur la clientèle, selon les bilans bancaires. Ces données sont ajustées à l'aide de la statistique des crédits (ajout des provisions directes constituées sur les crédits).
Actions et autres participations (AF.51)	Investissements de portefeuille: actions d'émetteurs résidents et non résidents dans les portefeuilles destinés au négoce et les immobilisations financières, selon les bilans bancaires. Participations: participations en Suisse, selon les bilans bancaires; participations à l'étranger, selon la statistique des investissements directs.
Parts de placements collectifs de capitaux (AF.52)	Parts de placements collectifs de capitaux d'émetteurs résidents et non résidents dans les portefeuilles destinés au négoce et les immobilisations financières, selon les bilans bancaires.
Produits financiers dérivés (AF.34)	Valeurs de remplacement positives, selon les bilans bancaires (données depuis 2004). Jusqu'en 2003, uniquement la contrepartie des opérations de la Banque nationale et des administrations publiques.
Passifs	
Dépôts transférables (AF.22)	Engagements envers la BNS, selon le Rapport de gestion de la BNS. Engagements envers des banques commerciales et envers la clientèle résidente et non résidente, selon les bilans bancaires.
Autres dépôts (AF.29)	Engagements envers la BNS, selon le Rapport de gestion de la BNS. Engagements envers des banques commerciales (y compris hypothèques) et envers la clientèle résidente et non résidente, selon les bilans bancaires.
Titres de créance à court terme (AF.331)	Engagements résultant de papiers monétaires, selon les bilans bancaires.
Titres de créance à long terme (AF.332)	Bons de caisse et emprunts obligataires, selon les bilans bancaires. Pour les emprunts obligataires, les données sont ajustées (valeurs de marché) à l'aide de chiffres provenant de la SWX.
Crédits (AF.4)	Prêts de la BNS, selon le Rapport de gestion de la BNS. Prêts des établissements de lettres de gage et des centrales d'émission, selon les bilans bancaires.
Produits financiers dérivés (AF.34)	Valeurs de remplacement négatives, selon les bilans bancaires (données depuis 2004). Jusqu'en 2003, uniquement la contrepartie des opérations de la Banque nationale et des administrations publiques.
Produits structurés (-)	Produits structurés d'émetteurs résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres (données depuis 2005).

Autres établissements financiers (S.123)

Les données sur les actifs et passifs financiers des autres établissements financiers proviennent en majeure partie de sources plurisectorielles et d'informations tirées de contreparties.

Actifs financiers	
Dépôts transférables (AF.22)	Dépôts à vue dans les banques commerciales en Suisse, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Dépôts à vue à l'étranger: dépôts des fonds de placement suisses, selon la statistique des fonds de placement.
Autres dépôts (AF.29)	Autres dépôts dans les banques commerciales en Suisse, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Autres dépôts à l'étranger: dépôts à terme des fonds de placement suisses, selon la statistique des fonds de placement; placements à titre fiduciaire des autres établissements financiers, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires.
Titres de créance à court terme (AF.331)	Papiers monétaires d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Titres de créance à long terme (AF.332)	Bons de caisse et emprunts obligataires d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Emprunts obligataires d'émetteurs non résidents, non conservés dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Crédits (AF.4)	Prêts accordés à des banques par des établissements de lettres de gage et des centrales d'émission, selon les bilans bancaires. Créances détenues par des établissements autres que des banques sur des ménages et résultant du leasing de voitures, selon la statistique de l'Association Suisse des Sociétés de Leasing. Crédits à des entreprises affiliées et à des tiers à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Actions et autres participations (AF.51)	Investissements de portefeuille: actions, bons de participation et bons de jouissance d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Titres de participation d'émetteurs non résidents, non conservés dans des dépôts auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse. Participations: participations à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Parts de placements collectifs de capitaux (AF.52)	Parts de placements collectifs de capitaux d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Produits structurés (-)	Produits structurés d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres (données depuis 2005).
Passifs	
Dépôts transférables (AF.22)	Avoirs des banques commerciales auprès de centrales de clearing, selon les bilans bancaires.
Titres de créance à long terme (AF.332)	Emprunts émis par les centrales de lettres de gage, selon la statistique bancaire. Les données sont ajustées (valeurs de marché) à l'aide de chiffres provenant de la SWX. Emprunts émis à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.

Crédits (AF.4)	Crédits des comptoirs en Suisse des banques commerciales, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Crédits accordés par des entreprises affiliées et des tiers à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Parts de placements collectifs de capitaux (AF.52)	Total des actifs financiers détenus par l'ensemble des secteurs sous forme de parts de placements collectifs de capitaux d'émetteurs résidents.

Compagnies d'assurances et caisses de pensions (S.125)

L'Office fédéral des assurances privées (OFAP) publie chaque année une statistique offrant des données détaillées sur les assurances suisses. Nombre de ces données ne peuvent être utilisées directement pour dresser les comptes financiers parce qu'elles incluent les actifs et passifs financiers des succursales à l'étranger et que, dans les comptes financiers, ces actifs et passifs ne concernent pas les secteurs suisses. Pour ce qui a trait aux caisses de pensions, la statistique des caisses de pensions de l'OFS est la principale source de données. Jusqu'en 2002, seules des données portant sur les années paires ont été recueillies. Il a donc fallu, jusqu'en 2003, estimer les données pour les années impaires. Depuis 2004, l'enquête est réalisée annuellement.

Actifs financiers

Dépôts transférables (AF.22)	Dépôts à vue dans les banques commerciales en Suisse, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Dépôts à vue auprès de PostFinance, selon des estimations de la BNS.
------------------------------	--

Autres dépôts (AF.29)	Autres dépôts dans les banques commerciales en Suisse et placements à titre fiduciaire à l'étranger, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Autres dépôts auprès de PostFinance, selon des estimations de la BNS.
-----------------------	--

Titres de créance à court terme (AF.331)	Papiers monétaires d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
--	---

Titres de créance à long terme (AF.332)	Placements des compagnies d'assurances: bons de caisse et emprunts obligataires d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Titres de créance à long terme d'émetteurs non résidents, non conservés dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse. Placements de la Suva en titres de créance à long terme d'émetteurs résidents et non résidents, selon le Rapport de gestion de la Suva. Placements des caisses de pensions: placements directs en obligations et bons de caisse d'émetteurs résidents et non résidents, selon la statistique des caisses de pensions.
---	--

Crédits (AF.4)	Crédits à des débiteurs résidents: créances hypothécaires des compagnies d'assurances, selon la statistique de l'OFAP; créances hypothécaires des caisses de pensions, selon la statistique des caisses de pensions; pour les créances des caisses de pensions sur la Confédération et les cantons, voir sous «Administrations publiques». Crédits à des débiteurs non-résidents: créances des compagnies d'assurances sur l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
----------------	---

Actions et autres participations (AF.51)	Investissements de portefeuille des compagnies d'assurances: actions, bons de participation et bons de jouissance d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Actions d'émetteurs non résidents, non conservées dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse. Placements de la Suva en titres de participation d'émetteurs résidents et non résidents, selon le Rapport de gestion de la Suva.
--	---

Investissements de portefeuille des caisses de pensions: placements directs en actions et bons de participation d'émetteurs résidents et non résidents, selon la statistique des caisses de pensions.

Participations des compagnies d'assurances: participations à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.

Parts de placements collectifs de capitaux (AF.52)

Parts de placements collectifs de capitaux détenues par des compagnies d'assurances dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Placements collectifs (indirects) des caisses de pensions, selon la statistique des caisses de pensions.

Produits structurés (-)

Produits structurés d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres (données depuis 2005).

Passifs

Titres de créance à long terme (AF.332)

Emprunts obligataires cotés à la Bourse suisse, selon la statistique de la SWX. Emprunts obligataires émis à l'étranger par des compagnies d'assurances, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.

Crédits (AF.4)

Crédits des banques commerciales en Suisse, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Crédits obtenus de l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.

Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions (AF.61)

Provisions mathématiques brutes et parts d'excédents créditées aux assurés dans l'assurance individuelle et collective ainsi que provisions mathématiques dans l'assurance-vie liée à des participations, selon la statistique de l'OFAP. Capital lié et libre des caisses de pensions ainsi que réserves de fluctuations de valeur, selon la statistique des caisses de pensions. Le message concernant le compte d'Etat de la Confédération montre un découvert de la Caisse fédérale de pensions pour les années 2000 à 2002. Ce découvert n'étant pas compris dans les provisions mathématiques selon la statistique des caisses de pensions, il convient d'en tenir compte.

Du côté des actifs, les droits sur les assurances-vie (assurances individuelles et assurances-vie liées à des participations) entrent intégralement dans les actifs financiers des ménages (S.14). Les droits sur les caisses de pensions (y compris les assurances collectives auprès de compagnies d'assurance-vie) sont répartis entre les ménages (S.14) et le secteur «Reste du monde» (S.2) à l'aide des cotisations et des prestations pour l'année 2002. Il en résulte la répartition suivante: 90% des droits sont attribués aux secteurs des ménages et 10% au secteur «Reste du monde».

Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres (AF.62)

Primes reportées et provisions pour sinistres survenus dans les affaires directes suisses des assurances-dommages, selon la statistique de l'OFAP. Provisions techniques dans les affaires de réassurance à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse. Provisions techniques de la Suva et des caisses-maladie, selon leurs bilans.

Les droits sur la Suva et les caisses-maladie sont attribués intégralement, du côté des actifs financiers, aux ménages (S.14). Les provisions des assurances-dommages sont réparties à l'aide des primes et des prestations pour l'année 2002; ainsi, 75% sont attribuées aux ménages et 25% aux sociétés non financières (les parts des autres secteurs étant faibles, elles ne sont pas prises en compte). Les provisions afférentes aux affaires à l'étranger représentent des actifs financiers de l'étranger.

Administrations publiques (S.13)

Dans le domaine des finances publiques, la Suisse ne dispose pas encore d'une statistique satisfaisant entièrement aux normes internationales. L'Administration fédérale des finances (AFF) remanie actuellement la statistique pour que celle-ci réponde au Manuel de statistiques de finances publiques du Fonds monétaire international. La nouvelle statistique devrait être disponible à partir de 2009 (exercice 2007). Actuellement, l'OFS adapte les données disponibles, en collaboration avec l'AFF, pour les intégrer dans les comptes financiers.

Confédération et cantons:

Les informations statistiques sur la Confédération et les cantons sont tirées principalement du message concernant le compte d'Etat de la Confédération, de la statistique des finances des cantons et du rapport du Conseil fédéral relatif à l'évolution de la dette des administrations publiques.

Les droits sur la Banque nationale sont ajoutés aux actifs financiers qui ressortent du compte d'Etat de la Confédération et de la statistique des finances des cantons. Ces droits englobent le produit de la vente des réserves d'or excédentaires de la Banque nationale, la réserve pour distributions futures et le bénéfice de l'exercice. Le calcul de ces éléments (stocks d'actifs et de passifs financiers) est précisé dans le commentaire afférent au sous-secteur de la Banque nationale (S.121). Dans le calcul des opérations (flux), les versements de la Banque nationale à la Confédération et aux cantons sont scindés en revenus de la propriété et en opérations financières. Selon le Manuel SEC95 pour le déficit public et la dette publique, la comptabilisation dépend de l'importance des versements par rapport au résultat dégagé par la Banque nationale. On distingue deux cas. Premier cas: si la distribution est inférieure au résultat obtenu par la BNS l'année précédente (sans les gains et pertes en capital), le montant total est comptabilisé hors comptes financiers en tant que revenus de la propriété de la Confédération et des cantons. Second cas: si la distribution est supérieure au résultat obtenu par la BNS l'année précédente, une part correspondant au résultat est comptabilisée en tant que revenus de la propriété. La part excédant le résultat est considérée comme remboursement de capital et entre dans les comptes financiers en tant qu'opération financière.

Les participations détenues par la Confédération sont évaluées selon diverses méthodes. La valeur de marché est utilisée dans le cas de Swisscom, tandis que les fonds propres (y compris les réserves) servent à l'évaluation des participations dans le groupe Ruag, les CFF et la Poste. Les autres participations de la Confédération sont évaluées à leur valeur comptable, et cette valeur est tirée du compte d'Etat. Quant aux participations des cantons, elles sont évaluées à leur valeur comptable, conformément à la statistique des finances des cantons.

Pour ce qui a trait à la dette publique, les chiffres des comptes financiers divergent de ceux des sources mentionnées ci-dessus du fait que les obligations émises sont évaluées aux prix du marché dans les comptes financiers et à la valeur nominale dans les comptes de la Confédération et des cantons. En outre, les pièces métalliques suisses émises par Swissmint, les valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés et les passifs transitoires sont considérés comme des passifs dans les comptes financiers, mais n'entrent pas dans la dette publique telle qu'elle est publiée par l'AFF.

Communes:

Les données portant sur les communes sont incomplètes. On tient compte des contreparties (banques commerciales et assurances sociales), mais aussi des obligations émises par les communes et cotées à la SWX.

Assurances sociales:

Le sous-secteur des assurances sociales regroupe les actifs et passifs financiers du Fonds de compensation de l'AVS, du Fonds de compensation de l'AC et de l'assurance-maternité du canton de Genève. Les rapports annuels du Fonds de compensation de l'AVS constituent la principale source de données pour ce qui a trait au sous-secteur des assurances sociales.

Ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages (S.14+S.15)

Les données sur les stocks d'actifs et de passifs financiers des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) proviennent de sources plurisectorielles et d'informations tirées de contreparties. Aucune information directe n'est disponible sur ce secteur.

Actifs financiers

Numéraire (AF.21)	Billets et pièces en francs suisses, selon des estimations de la BNS (voir chapitre 2.4 ci-après).
Dépôts transférables (AF.22)	Dépôts à vue dans les banques commerciales en Suisse, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Dépôts à vue auprès de PostFinance, selon des estimations de la BNS.

Autres dépôts (AF.29)	Autres dépôts dans les banques commerciales en Suisse et placements à titre fiduciaire à l'étranger, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Autres dépôts auprès de PostFinance, selon des estimations de la BNS.
Titres de créance à court terme (AF.331)	Papiers monétaires d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Titres de créance à long terme (AF.332)	Bons de caisse et emprunts obligataires d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Actions et autres participations (AF.51)	Actions, bons de participation et bons de jouissance d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Parts de placements collectifs de capitaux (AF.52)	Parts de placements collectifs de capitaux d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Droits sur les assurances et caisses de pensions (AF.6)	Voir le sous-secteur des compagnies d'assurances et caisses de pensions (S.125).
Produits structurés (-)	Produits structurés d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres (données depuis 2005).
Passifs	
Crédits (AF.4)	Crédits des banques commerciales en Suisse, selon les bilans bancaires (y compris les engagements découlant du leasing de voitures). Hypothèques accordées par les compagnies d'assurances, selon la statistique de l'OFAP. Hypothèques accordées par les caisses de pensions, selon la statistique des caisses de pensions de l'OFS. Engagements envers des établissements autres que des banques et découlant du leasing de voitures, selon la statistique de l'Association Suisse des Sociétés de Leasing.
Autres comptes à payer (AF.7)	Autres comptes à payer en termes nets (c'est-à-dire après déduction des autres comptes à recevoir) que les ménages ont envers les administrations publiques, selon des estimations de la BNS.

Les opérations (flux) des ménages sont généralement estimées sur la base de la variation des stocks. Dans le cas des titres (titres de créance, actions, placements collectifs de capitaux), on tient compte des ajustements de valeur dus aux variations des cours boursiers et des cours de change. Dans le cas des droits nets sur les provisions techniques des assurances-vie et sur les caisses de pensions (AF.61), les opérations (flux) sont établies à partir des primes et cotisations, des revenus de capitaux, des rentes et indemnités en capital et des rachats selon la statistique de l'OFAP et la statistique des caisses de pensions.

Reste du monde (S.2)

Ce secteur ne doit pas être pris au sens strict. En effet, il ne regroupe que les actifs et passifs financiers vis-à-vis des secteurs suisses. Ainsi, les actifs financiers de l'étranger correspondent aux passifs des secteurs suisses vis-à-vis du reste du monde, tandis que les passifs du reste du monde correspondent aux actifs financiers, à l'étranger, des secteurs suisses. Les actifs financiers des secteurs suisses faisant l'objet d'une répartition entre secteurs suisses et secteur «Reste du monde», on peut renoncer à fournir ici une liste des sources des données sur les passifs du reste du monde. Le lecteur trouvera l'information dans les commentaires afférents aux secteurs suisses.

Actifs financiers	
Numéraire (AF.21)	Billets et pièces en francs suisses, selon des estimations de la BNS (voir chapitre 2.4 ci-après).
Dépôts transférables (AF.22)	Dépôts à vue à la BNS, selon le Rapport de gestion de la BNS. Dépôts à vue dans les banques commerciales en Suisse, selon les bilans bancaires.
Autres dépôts (AF.29)	Autres dépôts à la BNS, selon le Rapport de gestion de la BNS. Autres dépôts dans les banques commerciales en Suisse, selon les bilans bancaires.
Titres de créance à court terme (AF.331)	Papiers monétaires d'émetteurs résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Titres de créance à long terme (AF.332)	Bons de caisse et emprunts obligataires d'émetteurs résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Emprunts obligataires d'émetteurs résidents, non conservés dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Crédits (AF.4)	Crédits à des entreprises résidentes, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Actions et autres participations (AF.51)	Investissements de portefeuille: actions, bons de participation et bons de jouissance d'émetteurs résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Participations: investissements directs en Suisse, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Parts de placements collectifs de capitaux (AF.52)	Parts de placements collectifs de capitaux d'émetteurs résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Droits sur les assurances et caisses de pensions (AF.6)	Des précisions sur le calcul de ces droits figurent dans les commentaires afférents aux passifs du sous-secteur des compagnies d'assurances et caisses de pensions (S.125).
Produits financiers dérivés (AF.34)	Valeurs de remplacement positives envers des banques commerciales, selon les bilans bancaires (données depuis 2004). Jusqu'en 2003, uniquement la contrepartie des opérations de la Banque nationale et des administrations publiques.
Produits structurés (-)	Produits structurés d'émetteurs résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres (données depuis 2005).

2.4 Estimation du numéraire détenu par les divers secteurs

Les données sur le numéraire – billets de banque et pièces – détenu par la Banque nationale, les banques commerciales et les administrations publiques sont tirées des bilans. Le numéraire détenu par les sociétés non financières, les ménages et le reste du monde fait l'objet d'estimations. A cette fin, l'ensemble du numéraire est réparti en deux parts, l'une servant aux transactions et l'autre à la thésaurisation. Cette répartition repose sur des données internes de la Banque nationale concernant l'émission et la reprise de billets de banque. Dans une deuxième phase, la part servant aux transactions et celle qui est destinée à la thésaurisation sont réparties entre les secteurs.

Du total du numéraire servant aux transactions, une part de 10% est attribuée aux sociétés non financières, sans la Poste. Des données sont disponibles sur le numéraire détenu par la Poste (y compris PostFinance) qui fait elle aussi partie du secteur des sociétés non financières. Le numéraire des banques commerciales et des administrations publiques ainsi que les pièces détenues par la Banque nationale sont considérés comme entrant dans la part servant aux transactions. Le solde de cette part, soit environ 60%, est attribué aux ménages.

La part destinée à la thésaurisation est répartie entre les ménages et le reste du monde. On estime généralement que le reste du monde en détient une partie considérable. Il n'existe toutefois pas d'indices permettant de quantifier cette partie. C'est pourquoi le numéraire servant à la thésaurisation est attribué pour une moitié aux ménages et pour l'autre moitié au reste du monde.

2.5 Calcul des passifs sous forme d'actions et d'autres participations

Les données disponibles sur les passifs des secteurs suisses sous forme d'actions et d'autres participations (AF.51) ne permettent qu'une estimation des chiffres afférents aux secteurs des sociétés financières et des sociétés non financières. Pour le moment, il n'est pas possible de procéder à une ventilation entre les sous-secteurs des sociétés financières du fait que, pour les investissements de portefeuille, les secteurs des émetteurs de titres ne sont pas connus. L'estimation part d'une identité existant dans les comptes financiers: le total des actifs financiers sous forme d'actions et d'autres participations (AF.51) d'émetteurs résidents est égal au total des titres émis. Pour les investissements de portefeuille, la répartition des émetteurs entre sociétés financières et sociétés non financières est faite sur la base des parts de ces deux secteurs dans la capitalisation boursière («free float») à la SWX. Pour obtenir le total des passifs sous forme d'actions et d'autres participations (AF.51), on ajoute les participations détenues par des résidents et des non-résidents; leur répartition par secteurs est connue.

2.6 Statistiques de base

La liste systématique ci-après précise les sources principales dont sont tirées les données entrant dans les comptes financiers. Des informations plus détaillées peuvent être obtenues en consultant ces sources.

Rapport de gestion de la Banque nationale suisse

Le Rapport de gestion de la BNS comprend le Compte rendu d'activité à l'Assemblée fédérale et le Rapport annuel, avec les comptes annuels détaillés. Il constitue la source essentielle des données afférentes aux actifs et passifs financiers du sous-secteur de la BNS (S.121).

De plus amples informations figurent dans le *Rapport de gestion* de la BNS. Cette publication est également disponible sur Internet (www.snb.ch, *Publications*).

Statistique bancaire

La statistique bancaire repose sur des enquêtes que la BNS mène auprès des banques dans le but d'accomplir ses tâches légales. Toutes les banques autorisées par la Commission fédérale des banques à exercer leur activité sont tenues de fournir des données. Les créances et engagements des banques commerciales (S.122) sont tirés des bilans détaillés. Grâce à la répartition par secteurs des bilans bancaires et aux informations sur les stocks de titres dans les dépôts de la clientèle (enquête sur les dépôts de titres), la statistique bancaire fournit également des données sur d'autres secteurs. Elle constitue donc une source essentielle de données pour l'établissement des comptes financiers.

De plus amples informations figurent dans deux publications de la Banque nationale suisse (BNS), *Les banques suisses* et le *Bulletin mensuel de statistiques bancaires*. Ces publications sont également disponibles sur Internet (www.snb.ch, *Publications*).

Statistique des fonds de placement

Les directions des fonds de placement suisses et les représentants des fonds étrangers en Suisse remettent chaque trimestre à la BNS des données sur la fortune des fonds de placement, mais aussi sur les montants revenant aux fonds et les montants remboursés par les fonds. Les informations tirées de la statistique des fonds de placement sont indispensables à l'établissement des actifs et passifs du sous-secteur des autres établissements financiers (S.123).

De plus amples informations figurent dans le *Bulletin mensuel de statistiques économiques* de la BNS. Cette publication est également disponible sur Internet (www.snb.ch, *Publications*).

Balance des paiements et position extérieure nette

La balance des paiements résume les transactions économiques entre la Suisse et l'étranger. La balance des transactions courantes regroupe les échanges de biens et de services, les flux transfrontières de revenus de facteurs et les transferts courants. La balance des capitaux donne un aperçu des opérations financières avec l'étranger, y compris celles qui portent sur des investissements directs. La statistique sur la position extérieure nette indique les actifs à l'étranger et les passifs envers l'étranger ainsi que les avoirs nets de la Suisse à l'étranger. Ces données servent à établir les relations des secteurs et sous-secteurs suisses avec le reste du monde. De plus amples informations figurent dans la *Balance suisse des paiements* ainsi que dans la *Position extérieure nette de la Suisse et l'Evolution des investissements directs*. Ces publications de la BNS sont également disponibles sur Internet (www.snb.ch, *Publications*).

Rapport sur les institutions d'assurance privées (statistique des assurances)

Ce rapport fournit de vastes informations sur les activités des compagnies d'assurances-vie, d'assurances-dommages et de réassurance soumises à la surveillance de l'Office fédéral des assurances privées (OFAP). Pour dresser les comptes financiers, il est nécessaire de disposer de données sur les provisions mathématiques; ces dernières représentent des droits des assurés.

De plus amples informations figurent dans *Les institutions d'assurance privées en Suisse*, Office fédéral des assurances privées (OFAP). Cette publication est également disponible sur Internet (www.bpv.admin.ch, *Documentation*).

Statistique de l'assurance-maladie

Cette statistique donne une large vue d'ensemble des assureurs-maladie reconnus par la Confédération. Elle met l'accent sur l'assurance obligatoire des soins, régie par la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal). Cette source permet de compléter les données afférentes au sous-secteur des assurances et caisses de pensions (S.125).

De plus amples informations figurent dans la *Statistique de l'assurance-maladie obligatoire*, Office fédéral de la santé publique (OFSP). Cette publication est également disponible sur Internet (www.bag.admin.ch, *Thème, Assurance-maladie, Statistiques*).

Statistique des caisses de pensions

La statistique des caisses de pensions présente l'état et l'évolution de la prévoyance professionnelle en Suisse. Toutes les institutions de prévoyance de droit public et de droit privé, qui offrent une protection contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité ou du décès, sont appelées à participer à l'enquête servant à dresser la statistique des caisses de pensions.

De plus amples informations figurent dans *La prévoyance professionnelle en Suisse*, Office fédéral de la statistique (OFS). Cette publication est également disponible sur Internet (www.bfs.admin.ch, *Actualités, Publications*).

Compte d'Etat de la Confédération

Au niveau de la Confédération, le compte d'Etat englobe le compte financier, le compte de résultat et le compte capital. Cette source de données est essentielle pour le sous-secteur de la Confédération (S.1311). De plus amples informations figurent dans le *Compte d'Etat*, Administration fédérale des finances (AFF). Cette publication est également disponible sur Internet (www.efv.admin.ch, *Thèmes, Les finances de la Confédération, Compte*).

Statistique financière des collectivités publiques – Finances des cantons

L'ouvrage statistique *Finances des cantons* fournit des informations exhaustives sur les finances de chacun des cantons suisses. Il s'agit d'une source de données primordiale pour le sous-secteur des cantons (S.1312).

Cet ouvrage n'est pas disponible sur Internet. Bibliographie: *Statistique financière des collectivités publiques – Finances des cantons* (diverses années). Berne: Administration fédérale des finances.

Rapport du Conseil fédéral relatif à l'évolution de la dette des administrations publiques

Ce rapport présente l'évolution de la dette de la Confédération, des cantons, des communes et des assurances sociales pour les années 1990 à 2004. Il traite également de l'évolution future de la dette brute des administrations publiques.

De plus amples informations figurent dans le *Rapport du Conseil fédéral relatif à l'évolution de la dette des administrations publiques*. Ce rapport est également disponible sur Internet (www.efd.admin.ch, *Documentation, Faits et chiffres, Rapports*).

Rapport annuel du Fonds de compensation de l'AVS

Le rapport annuel du Fonds de compensation de l'AVS englobe le bilan annuel du Fonds ainsi que les comptes d'exploitation de l'AVS, de l'AI et des APG. Il s'agit d'une source de données primordiale pour le sous-secteur des assurances sociales (S.1314).

De plus amples informations figurent dans le *Rapport annuel – Fonds de compensation de l'assurance-vieillesse et survivants*. Ce rapport est également disponible sur Internet (www.ahvfonds.ch, *Rapports annuels*).

Faits et chiffres concernant les opérations de leasing

L'Association Suisse des Sociétés de Leasing (ASSL) publie chaque année les résultats d'une enquête qu'elle mène auprès de ses membres au sujet des opérations de leasing en Suisse. Ces résultats fournissent des informations sur le leasing de biens d'investissement (biens meubles), le leasing immobilier et le leasing de voitures. Les chiffres établis par l'ASSL servent à l'estimation des engagements découlant de contrats de leasing conclus par les ménages auprès d'établissements autres que des banques.

De plus amples informations figurent dans le *Rapport annuel* de l'Association Suisse des Sociétés de Leasing, disponible sur Internet (www.assocleasing.ch/55/ASSL/Le_Leasing.Faits_et_chiffres.html).

3. Autres ouvrages utiles

Commission of the European Communities (Eurostat), International Monetary Fund, Organisation for Economic Co-operation and Development, United Nations, World Bank. 1993. System of National Accounts 1993. Brussels/Luxembourg, New York, Paris, Washington D.C. Adresse Internet:
<http://unstats.un.org/unsd/sna1993/introduction.asp>

Commission européenne (Eurostat). 1996. Système européen des comptes. SEC 1995. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes. Le SEC est disponible sur Internet à l'adresse suivante:
<http://forum.europa.eu.int/irc/dsis/nfaccount/info/data/esa95/esa95-new.htm>
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1996R2223:20030807:FR:PDF>

Commission européenne (Eurostat). 2002. Manuel SEC 95 pour le déficit public et la dette publique. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes. Adresse Internet:
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-42-02-585/DE/KS-42-02-585-DE.PDF

European Commission (Eurostat). 2002. Manual on Sources and Methods for the compilation of ESA95 Financial Accounts. Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities. Adresse Internet:
http://europa.eu.int/estatref/info/sdds/en/fina/fina_esa95_manual_sources_methods.pdf

Office fédéral de la statistique. 2003. *Une introduction à la théorie et à la pratique des Comptes nationaux. Méthodes et concepts du SEC*. Neuchâtel: OFS.

Office fédéral de la statistique. 2006. *Le système de comptabilité nationale. Résultats 1999–2004*. Neuchâtel: OFS.

Meier, Ruth et Utz-Peter Reich. 2001. *Von Gütern und Geld, Kreisläufen und Konten: Eine Einführung in die Volkswirtschaftliche Gesamtrechnung der Schweiz*. Berne: Haupt.

